

Le géant minier de Tala Hamza entre en phase d'exploitation

La promesse tenue du président

En visite à Béjaïa avant-hier, le Premier ministre Sifi Ghrieb a procédé au lancement officiel des travaux du projet d'exploitation et de valorisation de la mine de zinc et de plomb d'Amizour-Tala Hamza, concrétisant ainsi un engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lire en page 03



ORAN

P07

À l'approche de l'Aïd
**Les autorités traquent le «Chwa»
dans les espaces publics**

Senteurs et lumières
L'âme d'Oran s'illumine au rythme du Ramadhan

Direction de la protection civile
Journée de formation sur les scènes de crimes



M. Magramane reçoit l'ambassadeur d'Espagne en Algérie



Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a reçu, mardi, l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, M. Ramiro Fernández Bachiller, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion d'évoquer la qualité des relations d'amitié, de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Espagne, sur les plans politique, éco-

nomique, commercial et culturel, ainsi que les moyens de les renforcer au mieux des intérêts communs des deux pays", a précisé la même source. Les deux parties ont également "passé en revue l'agenda des visites et des prochaines échéances bilatérales, et procédé à un échange de vues sur les principales questions d'actualité régionales et internationales", selon la même source.

Un nouveau découpage administratif pour la capitale



La capitale entame une profonde mutation de sa structure territoriale avec la publication, dans le dernier numéro du Journal officiel (n°19), du décret présidentiel n°26-112 du 8 mars 2026. Ce texte actant la réorganisation de la wilaya d'Alger fixe désormais à 13 le nombre de circonscriptions administratives, introduisant des ajustements majeurs pour plusieurs communes clés de la métropole. Le changement le plus notable de cette refonte est la suppression de la circonscription administrative de Sidi Abdellah. En conséquence, les communes de Mahelma et de Rahmania sont officiellement rattachées à la circonscription de Zéralda.

Parallèlement, le redéploiement touche également la zone Est de la capitale : les communes d'El Marsa et de Aïn Taya intègrent désormais la circonscription de Rouiba, tandis que la commune de Mohammadia relève dorénavant de celle d'El Harrach.

Cette restructuration s'inscrit dans une volonté d'optimiser la gestion urbaine et d'équilibrer les charges administratives entre les différentes entités de la wilaya. Le document annexé au décret précise la liste exhaustive des 13 circonscriptions concernées, marquant une étape décisive dans la modernisation de la gouvernance de la capitale.

Solidarité nationale

Soraya Mouloudji fixe les priorités de l'ADS pour 2026



Lors d'une réunion de coordination avec les cadres de l'Agence de développement social (ADS), la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a insisté sur l'impératif d'améliorer la qualité des services publics. Cette démarche, qui s'inscrit dans la politique sociale de l'État et le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à renforcer les mécanismes de solidarité et à favoriser l'autonomisation économique des catégories vulnérables.

Pour soutenir ces ambitions, une enveloppe massive de 211 milliards de DA a été mobilisée pour l'exercice en cours, incluant notamment 179,4 milliards de DA pour l'allocation forfaitaire de solidarité

(AFS) et 17,37 milliards de DA pour l'allocation de scolarité. Dans cette optique, la ministre a ordonné un assainissement rigoureux des listes de bénéficiaires de l'AFS afin de garantir l'équité des aides, tout en exigeant le versement de l'allocation scolaire bien avant la rentrée 2026-2027. Le dispositif de terrain sera également consolidé par la création de 50 nouvelles cellules de proximité, essentielles pour accompagner les citoyens et réaliser les enquêtes sociales nécessaires. Parallèlement, plusieurs projets structurants ont été évalués, tels que la création de centres d'insertion pour les personnes aux besoins spécifiques, l'aménagement de structures pour les malades cancéreux et la mise en place de 589 ateliers d'utilité publique.

Prisons algériennes

La DGAPR lance un nouveau service numérique pour les familles de détenus



Les familles de détenus en Algérie disposent désormais d'un nouvel outil pour effectuer certaines démarches plus simplement. Avec la digitalisation progressive des services publics, l'administration pénitentiaire vient d'introduire un dispositif qui modifie la manière dont l'argent peut être transféré aux personnes incarcérées. Une mesure qui vise à alléger les procédures pour les proches des détenus tout en modernisant le fonction-

nement des prisons algériennes. La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) a annoncé, lundi, le lancement d'un service de paiement électronique pour les montants destinés aux détenus. Cette initiative s'inscrit, selon l'institution, dans une démarche visant à améliorer la qualité des services proposés aux familles et à simplifier certaines formalités administratives.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le géant minier de Tala Hamza entre en phase d’exploitation

La promesse tenue du président

Par Hocine Smaâli

En visite à Béjaïa avant-hier, le Premier ministre Sifi Ghrieb a procédé au lancement officiel des travaux du projet d’exploitation et de valorisation de la mine de zinc et de plomb d’Amizour–Tala Hamza, concrétisant ainsi un engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En effet, cette visite s’inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à faire du secteur minier un levier essentiel de diversification économique et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures. Elle traduit, sur le terrain, la volonté des pouvoirs publics de valoriser les ressources naturelles du pays et de renforcer sa souveraineté industrielle. Accompagné d’une importante délégation comprenant notamment Mohamed Arkab, Saïd Sayoud, Mourad Adjal, Yahia Bachir, Abdelkader Djellaoui et Karima Bakir, le Premier ministre, à son arrivée, s’est rendu au village d’Aït Bouzid, dans la commune de Tala Hamza, où il a donné le coup d’envoi des travaux d’aménagement de l’accès à la mine. Sur place, les autorités ont assisté à plusieurs exposés techniques détaillant les différentes composantes du projet, notamment les infrastructures routières, énergétiques et hydrauliques. Le projet prévoit la réalisation d’une route reliant directement la mine à l’autoroute, ainsi que son raccordement aux réseaux électrique et gazier, afin de garantir une

exploitation optimale. Supervisé par une joint-venture algéro-australienne, le projet ambitionne d’extraire annuellement 170.000 tonnes de zinc et 30.000 tonnes de plomb. Il permettra de couvrir les besoins de l’industrie nationale tout en générant un excédent destiné à l’exportation, contribuant ainsi à l’amélioration de la balance commerciale. La mine d’Oued Amizour, considérée comme l’un des plus importants gisements au monde, sera exploitée par voie souterraine. Le minerai extrait sera traité sur place pour atteindre un taux de concentration avoisinant les 60 %, contre des teneurs initiales beaucoup plus faibles. Des mesures environnementales ont été intégrées au projet, notamment à travers la gestion contrôlée des eaux de drainage, la réalisation d’une station de traitement des eaux et la réutilisation des résidus miniers pour le remblayage des cavités, afin de limiter tout impact sur l’écosystème local. S’exprimant à la presse, le Premier ministre Sifi Ghrieb a qualifié le lancement de ce projet d’"événement historique", affirmant qu’il s’agit d’un "signal fort" et d’une "nouvelle pierre" dans la construction d’une économie diversifiée. Ce projet "apportera une valeur ajoutée aux ressources que l’Algérie propose sur le marché international et permettra à l’économie nationale de se positionner dans le domaine des matières premières minières, devenues le socle d’une économie forte", a-t-il aussi indiqué. Évoquant l’engagement du chef de l’État, il a rappelé

que celui-ci avait "promis que le démarrage de ce projet interviendrait vers la fin du mois de mars", ajoutant que cette promesse est aujourd’hui tenue. Dans cette dynamique, il a souligné que "l’Algérie avance à pas sûrs pour sortir de la rente pétrolière, un objectif suprême tracé par le président de la République", précisant que "nous œuvrons aujourd’hui à bâtir son économie grâce à la force des bras de ses enfants". De son côté, le directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a indiqué que cette mine figure parmi "les plus importantes au monde", avec des ressources géologiques estimées à 54 millions de tonnes et des réserves exploitables de 34 millions de tonnes. Il a précisé que le projet contribuera à réduire significativement les importations de zinc et de plomb, tout en permettant à l’Algérie de générer des recettes en devises grâce à l’exportation. Il devrait également renforcer l’attractivité du secteur minier et positionner le pays parmi les producteurs mondiaux de référence. Au-delà de ses retombées économiques, le projet devrait générer près de 780 emplois directs et des milliers d’emplois indirects, participant ainsi à la dynamisation de l’économie locale dans la région de Béjaïa. Lancé à la fin de l’année 2023, ce projet structurant incarne ainsi une nouvelle étape dans la politique nationale de valorisation des ressources naturelles, confirmant la volonté des autorités de construire une économie plus résiliente et diversifiée.

64 ans après les Accords d’Évian

Mémoire vive et souveraineté réaffirmée

Par Hocine Smaâli

L’Algérie commémore aujourd’hui le 64e anniversaire de la fête de la Victoire, qui marque l’entrée en vigueur du cessez-le-feu du 19 mars 1962, au lendemain de la signature des Accords d’Évian. Cette date, profondément ancrée dans la mémoire nationale, symbolise la fin d’une guerre de libération longue et meurtrière et l’aube d’une indépendance arrachée au prix de sacrifices immenses. Elle rappelle le courage et la détermination de celles et ceux qui, après des années de lutte, ont permis à l’Algérie de recouvrer sa souveraineté et sa dignité. Soixante-quatre ans après ces accords historiques, les relations entre l’Algérie et la France traversent une période de fortes tensions. Le climat politique français, marqué par la montée d’un discours hostile porté par certains courants d’extrême droite, fait de l’Algérie un sujet récurrent de débats internes. Cette focalisation, alimentée par des relents nostalgiques de l’époque coloniale, a contribué à installer une forme d’algérophobie devenue, pour certains, un levier politique. Face à ces attaques répétées, l’Algérie maintient une posture constante fondée sur la dignité et le refus de toute ingérence, réaffirmant son attachement à sa souveraineté et rejetant catégoriquement toute tentative de pression ou d’intimidation. Plus de six décennies après l’indépendance, la question algérienne conti-

nue, paradoxalement, de hanter une partie du paysage politique français, rappelant les crises profondes qui avaient conduit à l’effondrement de la IVe République en 1958. La commémoration du 19 mars est avant tout un moment de recueillement et de transmission. Elle rappelle qu’après la Révolution du 1er Novembre 1954, menée par des hommes déterminés à rompre avec l’ordre colonial, le cessez-le-feu fut accepté comme l’aboutissement d’un combat politique et militaire sans précédent. «À vous qui êtes appelés à nous juger...», proclamaient les artisans de la Révolution de Novembre, inscrivant leur lutte dans une perspective historique et populaire. L’annonce officielle du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, fut accueillie par une immense joie à travers tout le pays. Dans les maquis, les villages et les villes, l’heure était aux retrouvailles, souvent mêlées de larmes et de douleur. Retrouver un proche ou apprendre la disparition d’un autre faisait partie de cette mémoire vive des pertes humaines. Pour les moudjahidine, la fin des combats signifiait également une rencontre inédite avec l’ancien ennemi, dans un climat encore chargé de méfiance. Pour les familles de chouhada, cette date marque le début d’un long travail de mémoire, à la recherche des disparus, dans une douleur mêlée de fierté. Les négociations d’Évian, entamées en mai 1961 et marquées par de nombreuses interruptions, furent le théâtre d’un af-

frontement politique intense. La délégation algérienne, représentant le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), y défendit avec constance les principes de souveraineté nationale et rejeta les propositions françaises visant à maintenir un contrôle sur le Sahara, la base de Mers El-Kébir ou encore le statut des Européens d’Algérie. Comme le soulignait Rédha Malek, ces négociations n’ont abouti qu’au prix d’une fermeté sans concession face à toute tentative de partition ou de remise en cause de l’indépendance nationale chèrement acquise. La signature des accords, le 18 mars 1962, consacra ainsi la victoire politique de l’Algérie combattante, fruit d’un long processus où l’action militaire de l’Armée de libération nationale s’est conjuguée à une stratégie diplomatique efficace. Cette victoire s’inscrit dans la continuité d’un mouvement historique amorcé bien avant 1954, notamment avec les événements du 8 mai 1945, qui avaient profondément marqué la conscience nationale. Aujourd’hui, le 19 mars demeure une halte historique majeure et incarne à la fois la fin d’une domination coloniale de 132 ans et le début d’un projet national à construire. Commémorer cette date, c’est refuser l’oubli, rendre hommage à celles et ceux, connus ou anonymes, qui ont façonné l’histoire de l’Algérie, et transmettre aux générations post-indépendance les valeurs de sacrifice, de dignité et d’unité nationale.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La nouvelle guerre des frontières

Lorsque l’on parle du narcotrafic, l’on insinue toujours le pays voisin le Maroc ! Pourquoi le Maroc ? Parce que ce pays est un producteur et plus grave que ça, c’est un gros pays exportateur. Toutefois, les réseaux activant dans le narcotrafic impliquent d’autres pays notamment des régions asiatiques et quelques pays de l’Amérique latine... et si l’Algérie ne prodigue pas assez d’efforts sérieux et soutenus afin que ce trafic nuisible à dimension mondiale n’affecte pas notre pays, nous allons tomber dans la pire des conséquences. Pour certains, le trafic des stupéfiants est très lié à la consommation addictive d’un produit nuisible à la santé physique et morale. Cependant, pour d’autres, c’est le plus court chemin menant directement à l’enrichissement illicite ! Mais trop malhonnête, trop facile et trop rapide ! Voilà, l’enjeu principal du trafic de la drogue. L’Algérie à l’instar de tous les pays de la planète est munie d’un réseau apparemment, très efficace, de systèmes sécuritaires dont la fonction principale est la lutte contre le narcotrafic. Toutefois, cela ne voudrait jamais dire que le pays est parfaitement cloîtré contre toute sorte de pénétration de ces produits néfastes. Nous avons une confiance totale dans l’efficacité et l’intégrité de nos services de sécurité chargés de la lutte contre les stupéfiants. Cependant, à toute bonne chose, il y aurait le revers de la médaille. C’est-à-dire, il y aurait quelque part, une ou des exceptions. C’est pour cela que l’on y croise toujours quelques gens malhonnêtes ou quelques faibles d’esprits ne résistant que peu ou pas aux attraits magiques de l’argent. Et, c’est par là que le «dieu de l’argent» se fraye un chemin vers le cœur des esprits qui se vend facilement. Nous avons et de façon récurrente, rappeler dans des chroniques précédentes, que la question de la lutte contre les stupéfiants et du coup protéger la société de ces poisons menaçant nos jeunes, est un devoir national que chaque citoyen devrait en être conscient. Lorsque l’on constate que des dealers vendent leurs comes aux jeunes gens, dans les cafés et en plein jour. Cela n’implique pas uniquement les services de sécurité. Les citoyens regardant ces actes ignobles, sans réagir, ne sont pas moins responsables. Certes, pas une responsabilité pénale, mais morale. Au regard des incalculables saisies de psychotropes, kif et autres drogues dures, traités par les tribunaux, l’Algérie, serait en effet devenue une plaque tournante de ce trafic dans la région du grand Maghreb. Pour les Oranais et tous les Algériens, l’affaire de 700 kg de drogue saisie en 2018 au port d’Oran est la seule affaire ayant un grand impact politique sur le cours des événements.

Narcotrafic

La nouvelle guerre des frontières

Lors de son passage ce mercredi dans l’émission «L’invité du jour» sur la Chaîne 3, le Dr Mohamed Saïd Benazouz, expert en questions de sécurité, a dressé un constat sans appel : si le terrorisme a perdu sa bataille idéologique en Algérie, une nouvelle menace prend de l’ampleur aux frontières. Pour l’expert, le terrorisme n’a plus d’avenir doctrinal dans le pays. Grâce aux efforts de sensibilisation et à la maturité des citoyens qui distinguent désormais l’Islam de l’islamisme, les groupes extrémistes ont perdu leur "ancrage idéologique". Le modèle algérien, alliant pression militaire constante et mécanismes de réintégration, a prouvé son efficacité souveraine. Cependant, la surveillance de nos vastes frontières reste un défi colossal. « Ce n’est pas une porte qu’on peut fermer », explique le Dr Benazouz, tout en saluant le déploiement de l’ANP. Il souligne que la sécurité de ces zones dépend directement de leur développement: le terrorisme et le crime organisé agissent comme des «parasites» qui s’épanouissent là où l’État est moins présent. Le point le plus critique concerne le narcotrafic. L’Algérie est devenue une cible majeure, notamment pour les flux de cannabis en provenance du Maroc. Selon l’expert, il s’agit d’une véritable stratégie régionale visant à inonder et déstabiliser la société algérienne.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaz, l'Algérie au cœur du jeu européen

Il suffit parfois d'une crise pour rebattre les cartes énergétiques mondiales. Depuis la fin février et l'escalade au Moyen-Orient, le marché du gaz est entré dans une nouvelle phase de tension. Blocage du détroit d'Ormuz, hausse des prix en Europe — près de 52 euros le mégawattheure (+2 %) selon Belga — et inquiétudes sur les approvisionnements : dans ce contexte, un acteur revient au centre du jeu, l'Algérie. Les chiffres sont sans appel. Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont bondi de 74 % au début du mois de mars, atteignant 462 000 tonnes contre 250 000 en février, selon l'Energy Research Unit, relayée par TSA. Une progression rapide, presque mécanique, dictée par l'urgence des marchés. La France, notamment, a vu ses importations passer de 65 000 à plus de 108 000 tonnes en une semaine. Ce regain d'intérêt n'a rien d'un hasard. L'Algérie bénéficie d'un avantage stratégique majeur : sa proximité avec l'Europe et des routes d'approvisionnement moins exposées aux tensions du Golfe. Dans un marché sous pression, la sécurité d'accès devient aussi importante que le prix. À Madrid, cette réalité s'impose déjà. L'Espagne envisage d'augmenter ses importations de gaz algérien via gazoduc et d'utiliser ses capacités au maximum, selon des informations rapportées par Bloomberg. Un signal clair : pour l'Europe, l'Algérie n'est plus seulement une option, mais une nécessité immédiate. Mais cette dynamique dépasse l'urgence. Elle s'inscrit dans une recomposition plus large du marché gazier mondial. Entre fluctuations de production aux États-Unis, contraintes logistiques et tensions géopolitiques, les prix restent volatils. À titre d'exemple, les contrats à terme américains ont encore progressé récemment malgré une demande modérée, illustrant un marché instable, selon Reuters. Dans ce paysage mouvant, l'Algérie avance ses pions. À court terme, elle capte la demande européenne. À moyen terme, elle prépare l'avenir, notamment avec le projet de gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à la Méditerranée, dont la phase opérationnelle doit débuter en 2026 selon Sonatrach. Reste une question essentielle : cette fenêtre est-elle conjoncturelle ou durable ? Car dans le monde du gaz, une certitude demeure : les crises passent, mais les équilibres, eux, ne cessent d'évoluer.

Avril prochain en Italie
L'Algérie participe
au Salon international
des fruits et légumes

L'Algérie participera au Salon international des fruits et légumes (MACFRUT 2026) qui se tiendra à Rimini (Italie) du 21 au 23 avril prochain, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. MACFRUT 2026 est un événement commercial international dédié aux systèmes, technologies et services liés à la production, au développement, à la commercialisation et au transport des fruits et légumes, rassemblant chaque année des professionnels, des entreprises et des acheteurs du monde entier, précise la même source. Il s'agit d'un événement pionnier dans le domaine des échanges entre entreprises (B2B), couvrant divers aspects de la chaîne de valeur, dont la production, les semences, les pépinières, les engrais, les biosolutions, les machines agricoles, la transformation, le conditionnement, les services logistiques et la distribution, ajoute le ministère, invitant les opérateurs économiques souhaitant participer à s'inscrire via le site web dédié à cet effet : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/macfrut-2026>.

Gazoduc transsaharien (TSGP)

Sonatrach déploie ses experts à Niamey pour accélérer le projet

Le mégaprojet du Gazoduc transsaharien (TSGP), véritable colonne vertébrale énergétique entre l'Afrique et l'Europe, entre dans une phase opérationnelle décisive. Conformément aux engagements pris par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la récente visite du général d'Armée Abdourahamane Tiani à Alger, le groupe Sonatrach a dépêché, ce mardi 17 mars 2026, une délégation de haut niveau à Niamey. Cette équipe technique, composée d'experts du groupe pétrolier et du ministère des Hydrocarbures, a pour mission de lever les derniers verrous techniques et réglementaires sur le sol nigérien. Le travail sur le terrain s'annonce intense. En collaboration étroite avec la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP), les ingénieurs algériens procèdent à la collecte de

données critiques pour affiner le tracé du pipeline. Au-delà de la simple cartographie, la mission englobe un audit complet du cadre légal nigérien. Il s'agit d'harmoniser les normes de pose des canalisations, de valider les études de danger (EDD) et les études d'impact environnemental (EIE), tout en sécurisant les permis de construire nécessaires. Cette rigueur technique s'appuie sur les conclusions préliminaires du consultant international PENSPEN, garantissant ainsi la viabilité du projet avant le lancement des études de détail. L'agenda est désormais clair : la phase de construction proprement dite débutera dès la fin du mois de Ramadhan 2026. L'Algérie, par le biais de Sonatrach, ne se contente pas d'un rôle de partenaire, mais s'impose comme le maître d'œuvre moteur de ce tronçon stratégique. En prenant en main l'instal-

lation du pipeline traversant le Niger, le fleuron énergétique algérien démontre sa capacité de projection technologique et sa volonté de renforcer sa présence sur la scène continentale. Ce déploiement à Niamey dépasse le cadre industriel pour revêtir une dimension géopolitique majeure. Le TSGP, reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, incarne la réussite de la coopération Sud-Sud. En concrétisant ce corridor gazier, l'Algérie consolide ses alliances stratégiques avec ses voisins africains et propose une alternative crédible et souveraine pour l'approvisionnement énergétique mondial. Ce projet structurant promet non seulement de transformer le paysage énergétique du Sahel, mais aussi de confirmer l'Algérie comme le pivot incontournable de la sécurité énergétique entre l'Afrique et la Méditerranée.

Médicaments et vaccins

Le Niger mise sur le «Made in Algeria»

L'Algérie et le Niger franchissent une étape majeure dans leur coopération sanitaire. Lors d'une séance de travail par visioconférence tenue ce mardi, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, et son homologue nigérien, le ministre de la Santé Gouera Hakimi, ont jeté les bases d'un partenariat stratégique visant à renforcer l'autonomie médicale du Sahel. Confronté à des enjeux de sécurité sanitaire, le Niger a officiellement sollicité l'expertise algérienne pour sécuriser son approvisionnement. La demande porte sur deux axes prioritaires : l'importation de médicaments et de vaccins produits en Algérie, ainsi qu'un accompagnement technique pour l'émergence d'une industrie pharmaceutique locale au Niger. Cette démarche s'appuie sur le savoir-faire reconnu de l'Algérie, désormais positionnée comme un pôle industriel de référence sur le continent africain.

La réunion a vu la participation de figures centrales du secteur, notamment le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et le premier responsable du groupe public Sidal. Cette présence confirme la volonté d'Alger de



passer rapidement à une phase opérationnelle. M. Kouidri a réaffirmé la disponibilité totale du secteur à satisfaire les besoins immédiats du Niger tout en encourageant la création d'unités de production locales pour pérenniser l'accès aux soins. Au-delà du simple échange commercial, cette initiative illustre la doctrine algérienne de solidarité continentale. En partageant ses compétences techniques et industrielles, l'Algérie

réaffirme son leadership régional et son engagement à bâtir des systèmes de santé africains résilients et indépendants. Ce partenariat durable ouvre la voie à une intégration économique renforcée, plaçant la santé au cœur du développement bilatéral. Souhaitez-vous que je propose un titre plus percutant ou que je mette l'accent sur le rôle spécifique du groupe Sidal dans cette coopération ?

Commerce extérieur

Vers la création d'un fichier numérique des services et produits fabriqués en Algérie

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'importance de créer un fichier numérique national et exhaustif de l'ensemble des services et des produits fabriqués en Algérie, indique un communiqué du ministère. Cette réunion tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence des secrétaires généraux et des représentants des différents

secteurs ministériels, ainsi que des cadres du ministère. Le renforcement de la coordination dans le domaine du commerce extérieur a été au centre de cette rencontre, précise la même source. Ainsi, "l'accent a été mis sur l'importance de la création d'un fichier numérique national exhaustif, incluant l'ensemble des services et des produits fabriqués en Algérie, de manière à disposer d'une base de données précise et actualisée à même de soutenir l'orientation de l'offre nationale vers les marchés

extérieurs et sa valorisation optimale, ainsi que sur l'identification par les différents secteurs, de leurs besoins en biens et services", ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Rezig a salué le niveau de coordination entre différents secteurs ministériels, soulignant l'importance de le renforcer et de l'intensifier, à même d'assurer la cohérence des efforts gouvernementaux et de réaliser les objectifs fixés en matière de commerce extérieur, conclut la même source.

Souveraineté numérique et justice sociale L'arsenal juridique algérien face aux défis du marché mondial

Par Nadira FOUDAD

La Journée mondiale des droits des consommateurs est devenue un rendez-vous annuel pour évaluer l'engagement des États à garantir la qualité des biens et services, le respect des normes de sécurité et la protection économique et sociale des consommateurs. Dans un entretien express, le Pr Abdelkader Berriche, député à l'APN, membre de la commission des Finances et expert économique, considère, puisqu'il s'agit de la journée mondiale des consommateurs, que les transformations économiques rapides observées à l'échelle mondiale exigent le renforcement des systèmes de protection des consommateurs, considérés comme un indicateur clé de l'efficacité des politiques publiques et de leur capacité à équilibrer la liberté d'initiative économique et les exigences de justice sociale.

La durabilité des marchés dépend de la disponibilité et de la qualité des produits ainsi que du respect des normes de sécurité, d'hygiène et de sûreté sanitaire, ce qui fait de la protection du consommateur un pilier fondamental pour la stabilité économique et sociale et pour l'amélioration de la qualité de vie du citoyen. Selon notre interlocuteur, la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs est intervenue dans un contexte international marqué par l'augmentation des défis liés à la sécurité des produits, à la transparence des transactions économiques et à la protection du consommateur dans l'environnement numérique. Cela souligne, selon lui, l'importance de développer des mécanismes de contrôle et de régulation pour garantir un marché équitable et transparent. Cette situation soulève des questions fon-

damentales sur la capacité des politiques publiques à transformer l'arsenal juridique en protection effective perceptible dans la vie quotidienne des citoyens, et sur le succès des réformes économiques à placer le consommateur au centre du processus de développement. Sous le slogan «Produits sûrs, consommateurs rassurés», cette journée mondiale reflète une tendance internationale croissante à relier la protection du consommateur à la sécurité économique, sanitaire et sociale. Il repose sur l'idée fondamentale que la confiance du consommateur dans le marché dépend de la sécurité des produits et de leur conformité aux normes techniques et sanitaires. Le premier aspect de ce slogan concerne selon le professeur Berriche le renforcement des systèmes de contrôle de la qualité et de la sécurité des produits, notamment dans le contexte de chaînes d'approvisionnement mondiales complexes et des risques accrus liés à la circulation de produits non conformes. Le deuxième aspect insiste sur la nécessité de renforcer la transparence des informations économiques, permettant au consommateur d'obtenir des données précises sur les caractéristiques, les prix et les origines des produits, et de prendre des décisions d'achat éclairées. Enfin le troisième aspect se rapporte à l'adaptation aux transformations numériques, notamment dans le commerce électronique, en garantissant la protection du consommateur contre la fraude en ligne, la sécurité des transactions numériques et la protection des données personnelles. Le quatrième aspect concerne le renforcement de l'efficacité des organes de contrôle dans la lutte contre les produits contrefaits et dangereux, susceptibles de menacer la santé publique et de déstabiliser le

marché. Ces dimensions pour notre interlocuteur traduisent collectivement le passage à une approche globale de la protection du consommateur, basée sur la prévention, le contrôle, la transparence et le renforcement de la confiance dans le marché. Dans le prolongement de ces principes, l'Organisation internationale des consommateurs a désigné le 15 mars 1983 comme Journée mondiale des droits des consommateurs, afin de renforcer la sensibilisation internationale à ces droits. Ainsi l'évolution du concept de protection des consommateurs dans le contexte de la mondialisation économique. La Constitution de 2020 engage le député et expert, l'État à garantir la sécurité des biens et services et à renforcer les mécanismes de régulation du marché pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales, traduisant ainsi une orientation vers le renforcement du caractère social des politiques économiques. Cette orientation repose sur la conviction que la protection du consommateur constitue un pilier de la stabilité économique et sociale, compte tenu de son lien direct avec le pouvoir d'achat et la qualité de vie. L'Algérie a consolidé ces orientations par une série de lois organisant le marché, notamment la loi de protection du consommateur et de répression de la fraude, ainsi que les lois relatives à la lutte contre la spéculation illégale, visant à garantir la stabilité de l'approvisionnement et à protéger le pouvoir d'achat. Le Ministère du commerce intérieur et du contrôle du marché joue un rôle central via ses services de contrôle économique et ses laboratoires de surveillance de la qualité, tandis que le Conseil national de protection des consommateurs contribue à une approche consultative et stratégique dans ce domaine.

Aïd El Fitr (Protection civile)

Campagne de sensibilisation contre les risques d'accidents

Une campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents liés à la fête de l'Aïd El Fitr a été lancée par la Protection civile, exhortant les citoyens à faire montre davantage de "prudence et de vigilance" et à observer "le strict respect" des consignes préventives, indique, mardi un communiqué de cette institution. Déplorant le "nombre important" d'accidents enregistrés chaque année durant la période de célébration, la Protection civile a souligné que la campagne de sensibilisation porte, notamment sur les accidents touchant les enfants ainsi que la circulation routière. En ce sens, la Protection a appelé les parents à la prudence face aux "jouets inadaptés à l'âge des enfants ou non conformes", préconisant de "lire et de suivre attentivement les avertissements, les messages de sécurité et les instructions d'assemblage". Les parents sont également appelés à "surveiller leurs enfants lorsqu'ils jouent, à tenir les jouets éloignés de toutes sources de chaleur, à vérifier qu'ils ne présentent aucun danger et

à réparer ou jeter les jouets endommagés". Relevant que les enfants en bas âge ont tendance à mettre "des objets à la bouche" comme de petites balles ou de petites pièces de jouets non fixées ou brisées, le communiqué de la Protection civile note que ce geste risque de provoquer "l'étouffement" chez les enfants, d'où "l'obligation de garder ces objets hors de leur portée". Il est également recommandé aux parents de privilégier l'achat de

jouets "sur lesquels apparaissent les coordonnées du fabricant ou de l'importateur". Concernant la sécurité routière, la Protection civile a exhorté les automobilistes à "respecter le Code de la route, réduire la vitesse et éviter les manœuvres dangereuses". La même source rappelle qu'en cas d'incident ou d'accident, les citoyens peuvent contacter les numéros de secours (14) ou vert (1021) de la Protection civile.

Sûreté de la wilaya d'Alger

Arrestation de deux individus et saisie de 28 kg de kif traité

La brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de la wilaya d'Alger a arrêté deux individus soupçonnés de trafic de drogue, indique mardi un communiqué des mêmes services. "L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, est intervenue après exploitation d'informations concernant une bande criminelle se livrant au trafic de drogue", a précisé la même source. Les investigations ont permis d'arrêter les deux suspects et de saisir 28 kg de kif traité, ainsi que 30 millions de centimes, provenant des recettes de ce trafic et d'un véhicule utilisé pour la distribution de ces substances, a ajouté la même source. "Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon le dossier de procédures pénales", conclut le communiqué.

Intoxication au monoxyde de carbone Décès de 07 membres d'une même famille à El Bayadh

Sept membres d'une même famille sont décédés, mardi soir à El Bayadh, suite à une intoxication au monoxyde de carbone, selon les services de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus vers 20h35 dans un logement de fonction situé au quartier Es-Seddikia, au chef-lieu de la wilaya, à la suite du décès de 7 personnes d'une même famille (le père, la mère et leurs cinq enfants), vraisemblablement victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Bayadh. De leur côté, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de ce drame. Le wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, s'est rendu en urgence sur les lieux du tragique accident.

Accidents de la route

40 morts et 1565 blessés en une semaine

Quarante personnes sont décédées et 1565 autres ont été blessées dans 1333 accidents de la route survenus durant la période allant du 8 au 14 mars, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 4 morts et 91 blessés dans 82 accidents de la circulation, précise la même source. S'agissant des cas d'intoxication par le monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 17 interventions pour la prise en charge de 36 personnes incommodées par ce gaz, note le communiqué. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 753 interventions pour l'extinction de 488 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (91 incendies), Blida (22) et Oran (21).

Education nationale

Modification du calendrier des examens du 3e trimestre

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, ce mercredi, la modification du calendrier des examens du troisième trimestre pour l'année scolaire 2025-2026, et ce, pour les trois cycles d'enseignement, selon un communiqué du ministère. La même source a précisé que « dans le cadre de la bonne préparation à l'organisation des examens scolaires nationaux – le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et le Baccalauréat session 2026 – et soucieuse d'assurer le bon déroulement de la fin de l'année scolaire 2025/2026, le ministère de l'Éducation nationale informe de la modification du calendrier des examens du troisième trimestre pour les trois cycles d'enseignement». Ainsi, «l'évaluation des acquis de l'enseignement primaire aura lieu les 3, 4 et 5 mai 2026, tandis que l'évaluation des acquis en fin des premier et deuxième cycles du primaire se déroulera les 4 et 5 mai 2026. Quant aux examens du troisième trimestre pour tous les niveaux des trois cycles d'enseignement, ils se tiendront du dimanche 10 au jeudi 14 mai 2026».

Aïd El-Fitr

Les journées du 1er, 2 et 3 Chaoual chômées et payées

Les journées du 1er, 2 et 3 Chaoual 1447 de l'Hégire, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique mardi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA GHRISS
COMMUNE GHRISS

AVIS INFRUCTUEUX

NIF :29120320469

Conformément à l'article 38 de la loi 12-23 en date du 18 Muharram 1445 correspondant 05 /08/2023 qui détermine les règles liées aux marchés publics et les articles N°40 et 82 du décret présidentiel N°15-247 DU16/09/2015 portant réglementation des marches publics «Sur la base de la réunion du comité d'analyse des offres technique et financières tenue le 01/03/2026. qui comportait ne soumettre aucune offre .

le président de l'assemblée communale annonce l'infrectieux avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales n° 04/2026 Qui a annoncée le 19/02/2026 dans le journal arabe (BOLA) et le journal français LE CAREFFOUR D'ALGERIE du 19/02/2026 concernant du projet :

REALISATION AMENAGEMENT URBAIN DU LOTISSEMENT 48 LOTS + 100

LOGEMENTS A GHRISS

LE PRESIDENT DE L'APC

ANEP N°2631004948 19.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 613، 412-612، من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص
مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبة ، شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام
عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران وهران الموقع إنشاء. بناءا على طلب
من السيد : لحول عبد القادر المساكين ب مستغاثم بواسطة الأستاذ برواي بلخير
المحام. بناءا على الشيك المسحوب لفائدة الطالب لحول عبد القادر عن القرض
الشعبي الجزائري وكالة حي السلام رمز 402 المورخ في 2025/04/03 تحت رقم
0112782 مبلغ 10.000.000,00 دج. المهور بالصيغة التنفيذية من قبل رئيس
أمانة ضبط محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/05 تحت رقم 26/446. بناءا على
محاضر تبليغ سند تنفيذي، تكليف بالوفاء وتبليغ تكليف بالوفاء عن طريق رسالة
مضمنة تحت رقم 02987083931 المرسلة بتاريخ 2026/03/08. بناءا على
المحضر التعلق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصتين بتاريخ
2026/03/09. بناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد
رئيس محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/12 تحت رقم الترتيب 26/492. كلفنا
الشركة ذات المسؤولية المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة
بمسيرها. الكائن مقرها ب رقم 07 شارع ساحلي مجد حي تلفة وهران. بتفليغ
محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه والذي بموجبه تلتزم الشركة ذات المسؤولية
المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة بمسيرها بالمبلغ المبين في
الشيك والمقدر ب 10.000.000,00 دج. بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ
وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 09- 78 المورخ في 2009/02/11 الذي يحدد
اتعاب المحضر القضائي بلقاء وسلمناه نسخة من السند التنفيذي وكلفناه بأن له
مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نقت عليه جبرا
بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
19.03.2026

الأستاذ صحراوي عبد القادر موقى بوهران
الكائن مكتبة ب-87 شارع أول نوفمبر حي خميسيتي
بئر الجير وهران
إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة بالمزاد العلني
نعلن أنه سيتم البيع بالمزاد العلني بمكتبنا بتاريخ
2026/04/02 على الساعة العاشرة صباحا للحقوق
العقارية المشاعة للقاصرة دقيش شيماة ابنة سليم
ومونسي العالية المولودة في 2013/02/18. بطلب من
السيدة مونسي العالية الساكنة برقم 142 تجزئة 154
حي خميسيتي بئر الجير-وهران، المتصرف في مناب
ابنتها القاصرة دقيش شيماة بموجب الأمر بالتصرف في
مناب قاصر رقم 25/839 الصادر عن محكمة فلاوسن
رئيس قسم شؤون الأسرة مجلس قضاء وهران الصادر
بتاريخ 2025/12/18، والمتمثل في الحقوق العقارية
المقدرة بـ 80/40 جزء من 252720/35100 تجزئة جزء في
الشياح من دار سكنية فردية قديمة بها واجهتين، كائنة
ببلدية ودائرة بئر الجير ولاية وهران، تجزئة 154 قطعة
(القطعة رقم: 142)، شارع 05 جويلية رقم 05 وشارع
بدون إسم، تشمل على طابق أرضي ومستشرف قابل
للصعود، مشيد فوق قطعة أرضية مساحتها مائتين وأربعة
وخمسين متر مربع وسبعة وتسعين ديسمتر مربع
(254.97 م²). للمزيد من المعلومات والاطلاع على قائمه
شروط البيع الاتصال بمكتب الموقى المذكور أعلاه.

الموقى
19.03.2026

مكتب التوثيق الموقى ميراوي كمال.
الرمز : 00004490
مغنية شارع العقيد لطفي رقم 87 ولاية تلمسان.
إعلان عن تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
تبعاً لعقد محرر من طرف الأستاذ ميراوي كمال موقى
بمغنية شارع العقيد لطفي رقم 87 ولاية تلمسان بتاريخ:
2026/03/15 . قرر كل من الشركاء السيد(ة): مج
غوتي، السيد(ة): مج عبد الرحيم والسيد(ة): مج عبد
الجبار. تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة بروتوس
لاين ديستريبيسيون، الموضوع : مقاوله متعددة الإنتاج
الصناعي بكل أنواعه، تجارة بالتجزئة والجملة بكل
أنواعها، الإستيراد والتصدير بكل أنواعه، نشاطات
الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه،
تخزين السلع والبضائع ، توزيع السلع والبضائع. رأس
المال: (2.000.000,00 دج)، المقر: بلدية سيدي
الشحمي المكان المسمى (أربعة طرق) رقم 209 المحل
رقم 06. مجموعة ملكية رقم 209 ، قسم : 01 ولاية
وهران، المدة:99 سنة. التسيير: السيد(ة): مج عبد
الجبار . سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز
الوطني للسجل التجاري لولاية وهران فرع قديل.

الموقى
19.03.2026

مكتب التوثيق الموقى ميراوي كمال.
الرمز : 00004490
مغنية شارع العقيد لطفي رقم 87 ولاية تلمسان.
إعلان عن تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
تبعاً لعقد محرر من طرف الأستاذ ميراوي كمال
موقى بمغنية شارع العقيد لطفي رقم 87 ولاية
تلمسان بتاريخ: 2026/03/15 . قرر كل من
الشركاء السيد(ة): مج غوتي، السيد(ة): مج عبد
الرحيم والسيد(ة): بن فريد عبد العالي، تأسيس
شركة ذات المسؤولية المحدودة أم جي لوش أند
كلين ديستريبيسيون، الموضوع: مقاوله متعددة
الإنتاج الصناعي بكل أنواعه، تجارة بالتجزئة
والجملة بكل أنواعها، الإستيراد والتصدير بكل
أنواعه ، نشاطات الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك
النقل بكل أنواعه، تخزين السلع والبضائع، توزيع
السلع والبضائع. رأس المال: (2.000.000,00
دج) ، المقر: بلدية مغنية المكان المسمى القعدة
(المنطقة الصناعية) المحل رقم 06 ولاية تلمسان،
المدة:99 سنة. التسيير: السيد(ة): بن فريد عبد
العالي . سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي
للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية تلمسان.

الموقى
19.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 613، 412-612، من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص
مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبة ، شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام
عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران وهران الموقع إنشاء. بناءا على طلب
من السيد : لحول عبد القادر المساكين ب مستغاثم بواسطة الأستاذ برواي بلخير
المحام. بناءا على الشيك المسحوب لفائدة الطالب لحول عبد القادر عن القرض
الشعبي الجزائري وكالة حي السلام رمز 402 المورخ في 2025/04/03 تحت رقم
0112782 مبلغ 10.000.000,00 دج. المهور بالصيغة التنفيذية من قبل رئيس
أمانة ضبط محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/05 تحت رقم 26/446. بناءا على
محاضر تبليغ سند تنفيذي، تكليف بالوفاء وتبليغ تكليف بالوفاء عن طريق رسالة
مضمنة تحت رقم 02987083931 المرسلة بتاريخ 2026/03/08. بناءا على
المحضر التعلق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصتين بتاريخ
2026/03/09. بناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد
رئيس محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/12 تحت رقم الترتيب 26/492. كلفنا
الشركة ذات المسؤولية المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة
بمسيرها. الكائن مقرها ب رقم 07 شارع ساحلي مجد حي تلفة وهران. بتفليغ
محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه والذي بموجبه تلتزم الشركة ذات المسؤولية
المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة بمسيرها بالمبلغ المبين في
الشيك والمقدر ب 10.000.000,00 دج. بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ
وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 09- 78 المورخ في 2009/02/11 الذي يحدد
اتعاب المحضر القضائي بلقاء وسلمناه نسخة من السند التنفيذي وكلفناه بأن له
مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نقت عليه جبرا
بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
19.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 613، 412-612، من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص
مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبة ، شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام
عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران وهران الموقع إنشاء. بناءا على طلب
من السيد : لحول عبد القادر المساكين ب مستغاثم بواسطة الأستاذ برواي بلخير
المحام. بناءا على الشيك المسحوب لفائدة الطالب لحول عبد القادر عن القرض
الشعبي الجزائري وكالة حي السلام رمز 402 المورخ في 2025/04/08 تحت رقم
0112771 مبلغ 7.000.000,00 دج. المهور بالصيغة التنفيذية من قبل رئيس
أمانة ضبط محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/05 تحت رقم 26/442. بناءا على
محاضر تبليغ سند تنفيذي، تكليف بالوفاء وتبليغ تكليف بالوفاء عن طريق رسالة
مضمنة تحت رقم 02987054731 المرسلة بتاريخ 2026/03/08. بناءا على
محاضر التعلق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصتين بتاريخ
2026/03/09. بناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد
رئيس محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/12 تحت رقم الترتيب 26/493. كلفنا
الشركة ذات المسؤولية المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة
بمسيرها. الكائن مقرها ب رقم 07 شارع ساحلي مجد حي تلفة وهران. بتفليغ
محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه والذي بموجبه تلتزم الشركة ذات المسؤولية
المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة بمسيرها بالمبلغ المبين في
الشيك والمقدر ب 10.000.000,00 دج. بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ وفقا
لأحكام المرسوم التنفيذي 09- 78 المورخ في 2009/02/11 الذي يحدد اتعاب
المحضر القضائي بلقاء وسلمناه نسخة من السند التنفيذي وكلفناه بأن له مهلة
15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نقت عليه جبرا بكافة
الطرق القانونية.

المحضر القضائي
19.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير
وهران/ هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 613، 412-612، من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص
مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبة ، شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام
عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران وهران الموقع إنشاء. بناءا على طلب
من السيد : لحول عبد القادر المساكين ب مستغاثم بواسطة الأستاذ برواي بلخير
المحام. بناءا على الشيك المسحوب لفائدة الطالب لحول عبد القادر عن القرض
الشعبي الجزائري وكالة حي السلام رمز 402 المورخ في 2025/04/08 تحت رقم
0112785 مبلغ 13.000.000,00 دج. المهور بالصيغة التنفيذية من قبل رئيس
أمانة ضبط محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/05 تحت رقم 26/444. بناءا على
محاضر تبليغ سند تنفيذي، تكليف بالوفاء وتبليغ تكليف بالوفاء عن طريق رسالة
مضمنة تحت رقم 02987084231 المرسلة بتاريخ 2026/03/08. بناءا على
محاضر التعلق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصتين بتاريخ
2026/03/09. بناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد
رئيس محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/12 تحت رقم الترتيب 26/491. كلفنا
الشركة ذات المسؤولية المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة
بمسيرها. الكائن مقرها ب رقم 07 شارع ساحلي مجد حي تلفة وهران. بتفليغ
محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه والذي بموجبه تلتزم الشركة ذات المسؤولية
المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة بمسيرها بالمبلغ المبين في
الشيك والمقدر ب 13.000.000,00 دج. بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ
وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 09- 78 المورخ في 2009/02/11 الذي يحدد
اتعاب المحضر القضائي بلقاء وسلمناه نسخة من السند التنفيذي وكلفناه بأن له
مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نقت عليه جبرا
بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
19.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 613، 412-612، من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص
مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبة ، شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام
عسارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران وهران الموقع إنشاء. بناءا على طلب
من السيد : لحول عبد القادر المساكين ب مستغاثم بواسطة الأستاذ برواي بلخير
المحام. بناءا على الشيك المسحوب لفائدة الطالب لحول عبد القادر عن القرض
الشعبي الجزائري وكالة حي السلام رمز 402 المورخ في 2025/04/08 تحت رقم
0112785 مبلغ 13.000.000,00 دج. المهور بالصيغة التنفيذية من قبل رئيس
أمانة ضبط محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/05 تحت رقم 26/444. بناءا على
محاضر تبليغ سند تنفيذي، تكليف بالوفاء وتبليغ تكليف بالوفاء عن طريق رسالة
مضمنة تحت رقم 02987084231 المرسلة بتاريخ 2026/03/08. بناءا على
محاضر التعلق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصتين بتاريخ
2026/03/09. بناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد
رئيس محكمة الضمانية بتاريخ 2026/03/12 تحت رقم الترتيب 26/491. كلفنا
الشركة ذات المسؤولية المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة
بمسيرها. الكائن مقرها ب رقم 07 شارع ساحلي مجد حي تلفة وهران. بتفليغ
محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه والذي بموجبه تلتزم الشركة ذات المسؤولية
المحدودة مدواست SARI MADWEST ممثلة بمسيرها بالمبلغ المبين في
الشيك والمقدر ب 13.000.000,00 دج. بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ
وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 09- 78 المورخ في 2009/02/11 الذي يحدد
اتعاب المحضر القضائي بلقاء وسلمناه نسخة من السند التنفيذي وكلفناه بأن له
مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر و إلا نقت عليه جبرا
بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
19.03.2026

Inclusion et dignité à Oran

Un nouvel élan pour les personnes à besoins spécifiques

A l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, célébrée le 14 mars, la wilaya d'Oran a transformé la commémoration en un véritable plaidoyer pour l'inclusion. La cérémonie, qui s'est tenue au pôle culturel Abdelhamid Ben Badis, a servi de tribune pour réaffirmer l'engagement de l'État à briser les barrières de l'isolement et de la précarité. Représentant le wali Saïd Sayoud (en poste à Oran), le secrétaire général de la wilaya, Fodil Laïdani, a souligné que la prise en charge de cette frange de la société n'est plus une simple question d'assistance, mais un impératif de citoyenneté. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement personnalisés, tout en créant un environnement urbain et professionnel

favorable à l'épanouissement des personnes en situation de handicap. L'accès aux structures publiques et la généralisation des rampes d'accès ont été cités comme des priorités immédiates. De son côté, le directeur de l'Action sociale (DAS), Zakaria Belouiza, a exposé les avancées réalisées en matière de couverture sociale. Il a mis en avant les efforts de modernisation des centres spécialisés de la wilaya, visant à offrir une prise en charge pédagogique et psychologique de haute qualité. L'accent a particulièrement été mis sur l'insertion professionnelle, avec un appel aux opérateurs économiques locaux pour respecter et dépasser les quotas de recrutement réservés à cette catégorie, transformant ainsi le handicap en une force de production active. Le pôle Ben Badis a

vibré au rythme d'activités culturelles et artistiques animées par des jeunes talentueux issus des centres spécialisés, prouvant que le talent ne connaît pas de limites physiques. Le moment fort de la journée a été la remise symbolique d'aides matérielles techniques : des véhicules adaptés pour faciliter la mobilité, des fauteuils roulants motorisés et des appareils auditifs de dernière génération ont été distribués aux bénéficiaires. Cette célébration à Oran illustre une volonté politique claire : bâtir une société plus inclusive où la dignité et l'égalité des chances ne sont pas de vains mots. En combinant aides matérielles, réformes administratives et sensibilisation citoyenne, les autorités locales entendent faire de la capitale de l'Ouest un modèle d'accessibilité et de solidarité nationale. R.L.

Senteurs et lumières

L'âme d'Oran s'illumine au rythme du Ramadhan



A Oran, les marchés ont de tout temps connu une grande dynamique à diverses occasions religieuses, notamment le mois sacré de Ramadhan, apportant à la ville une ambiance particulière profondément ancrée dans son identité. Le Ramadhan ne se contente pas de raviver les pratiques spirituelles des habitants, mais il change également le paysage urbain et commercial, donnant aux rues et aux espaces commerciaux une effervescence spéciale. Dans les grands marchés comme M'dina Jdida, cœur commercial de la ville d'Oran, les étals s'élargissent, les vitrines se renouvellent et les stocks s'accumulent. Les « fawanis », lanternes emblématiques du mois sacré, apparaissent dans ce marché qui s'adapte à la demande. Déclinées en métal travaillé, en verre coloré ou en versions modernes à LED, elles attirent petits et grands. Pour de nombreux vendeurs, cette période représente un moment stratégique : les ventes réalisées en quelques semaines peuvent égaler plusieurs mois d'activité

ordinaire. Les guirlandes lumineuses figurent également parmi les articles les plus recherchés. Suspendues aux balcons, accrochées aux façades ou installées dans les salons, elles participent à créer une atmosphère festive dès la rupture du jeûne. Dans les boutiques d'éclairage, les croissants et étoiles scintillants se vendent à un rythme soutenu. « Chaque année, j'achète de nouvelles lumières pour que les enfants ressentent l'ambiance du Ramadhan », confie Samira, mère de trois enfants rencontrée au marché. « Même si le budget est serré, on tient à décorer la maison », dit-elle. Concernant les produits alimentaires, les pâtisseries traditionnelles occupent une place de choix. La « chamia », aux reflets dorés, et le « sboe-el-qadi », soigneusement disposé sur les plateaux, attirent les regards dans les vitrines et sur les étals. Nadia, venue faire ses courses pour la semaine au marché d'Aïn El-Turck, confie qu'elle ne peut pas « imaginer » un Ramadhan sans « chamia ». Celle-ci accompagne tou-

jours le thé après le « f'tour », note-t-elle. Les pâtisseries, eux, reconnaissent que la demande explose durant ce mois, obligeant parfois à prolonger les horaires de travail pour satisfaire la clientèle. Les épices, enfin, constituent l'âme des marchés durant le Ramadhan. Les pyramides de cannelle, de cumin et de « ras el-hanout » colorent les étals et parfument les allées. « Je prépare mes mélanges à l'avance, car je cuisine d'avantage pendant le Ramadhan », explique Farida, croisée devant un stand d'épices. « Les prix ont un peu augmenté, mais on fait avec, c'est une tradition », estime-elle. Les commerçants confirment une hausse notable des ventes, notamment pour les produits utilisés dans la chorbha et les plats mijotés du soir. Entre décorations lumineuses, douceurs sucrées et épices parfumées, le commerce ramadanique à Oran traduit une réalité bien ancrée : le mois sacré demeure un temps de recueillement et de solidarité, mais aussi un puissant moteur de la vie commerciales locale.

À l'approche de l'Aïd

Les autorités traquent le «Chwa» dans les espaces publics

Le «Chwa», les grillades, a pris une tournure à Oran ce ramadhan avec la prolifération inquiétante sans respect aucune des normes requises de cette activité prolifique. Le «Chwa» est une méthode de cuisson traditionnelle d'antiquité populaire à Oran sauf qu'elle est normalement dédiée aux fêtes ou festivités, aux cérémonies officielles ou autres ainsi qu'aux rassemblements d'invités ou familiaux. Malheureusement cette activité du patrimoine culinaire de la ville s'est transformée en un «cauchemar» pour les passants aux coins de rues où sont déployées des grillades de viandes. Ce plat préféré des régions pastorales d'Algérie et de l'ouest particulièrement est sous l'œil du cyclone des autorités avec la décision prise de les localiser par quartier et les interdire sous peine de s'exposer à de lourdes sanctions. Depuis le début du ramadhan, les «Chouaya» nom qui désigne ces grilleurs emblématiques, l'activité a pris le dessus sur les normes en matière de jets d'ordures et de déchets résultant des résidus grillés, la propreté du matériel de grillade et la qualité des viandes grillées. Un arrêté de wilaya combat ce phénomène et la décision a été donc de le ressortir pour sommer les propriétaires de ce matériel de déloger les rues et de cesser illico presto leur activité. Ce filon qui utilise la grillade de viandes en provenance généralement du bœuf, du mouton ou de l'agneau, d'habitude génératrice de plaisir et d'odeurs agréables, est en train de virer en un cauchemar tellement que l'on ne sait plus l'origine de ces viandes à tout venant mêmes si ces dernières sont grillées à vue d'œil question de berner les clients à côté assis sur un trottoir ou débout. Les «Chouaya» ont fini par conquérir les espaces publics d'où la nécessité de restituer ces espaces à l'autorité de droit qui est la commune. En ces grilleurs, les bonnes grillades s'effectuent en principe dans les restaurants et autres locaux de commerce réglementés et non dans les rues. Et le wali d'Oran avait déjà donné des instructions claires et nettes afin d'appliquer les lois sur les interdictions d'occupations illicites des espaces publics.

B.Habib

Direction de la protection civile Journée de formation sur les scènes de crimes

Selon une source officielle, les éléments relevant de la Direction de la Protection civile d'Oran, on a participé au début de cette semaine, à une journée de formation sur l'investigation des scènes de crime. L'évènement en question a été organisé par le Laboratoire des sciences criminelles, en étroite coordination avec l'Institut de criminologie et la coopération de la cour d'Oran. Durant cette journée de formation, les participants ont assisté à une simulation de scène de crime sur le terrain. Cette formation a permis à l'assistance d'observer les différentes étapes de la gestion scientifique d'une scène de crime. A commencer par la sécurisation des lieux, le recueil des preuves jusqu'à leur analyse, selon les normes établies en matière d'enquête criminelle. La simulation opérée a vu la participation active de plusieurs services spécialisés, notamment la Protection civile, la Gendarmerie nationale, la Police judiciaire et le Service de médecine légale. Cette coopération a donné à cette formation un caractère pratique et réaliste, reflétant l'intégration des institutions de sécurité, judiciaires et de recherche scientifique au service de la population.

A.Kader

Mostaganem

Raccordement de plus
de 580 exploitations agricoles
à l'électricité rurale

Quelque 584 exploitations agricoles dans la wilaya de Mostaganem ont bénéficié de projets de raccordement à l'électricité rurale, depuis près de deux ans, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya. Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh a présidé, hier mardi, une réunion du conseil exécutif de la wilaya consacrée à l'examen des projets du secteur de l'énergie, aussi bien dans les domaines de l'électricité que du gaz pour les années 2025 et 2026. La réunion a également porté sur la situation des grandes infrastructures énergétiques en cours de réalisation, notamment la centrale de production d'électricité de Sonacter, ainsi que sur le raccordement des exploitations agricoles et des zones industrielles aux réseaux d'électricité et de gaz. La cellule de communication a ajouté que le programme de soutien aux exploitations agricoles à travers l'électrification rurale a permis de raccorder 459 exploitations depuis le lancement de l'opération en 2024, grâce à la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de 24 kilomètres. Par ailleurs, 125 autres exploitations ont été raccordées en utilisant les lignes électriques existantes après autorisation des services agricoles, portant ainsi le nombre total d'exploitations bénéficiaires à 584. Le wali a également indiqué que l'opération de raccordement se poursuivra progressivement afin d'inclure les autres exploitations agricoles enregistrées, dont le nombre dépasse 1.330 exploitations, selon les programmes disponibles. La réunion a également abordé le projet de raccordement de la zone industrielle d'El Bordjia (commune de Hassiane) aux réseaux d'électricité et de gaz. Une enveloppe financière de 2,33 milliards de dinars a été allouée à ce projet. Le wali a insisté sur la nécessité pour les entreprises chargées des travaux de respecter les délais contractuels pour sa réalisation.

Saïda

Lancement de la réalisation de 12
nouveaux établissements scolaires

Les travaux de réalisation de 12 nouveaux établissements scolaires dans la wilaya de Saïda seront lancés à la fin du deuxième trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Equipements publics. La même source a précisé que ces projets comprennent cinq écoles primaires, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et trois lycées, en plus de quatre classes d'extension, répartis dans les communes de Saïda, Ouled-Brahim, Aïn-Soltane, Sidi-Ahmed, Tircine, Aïn-Sekhoune, Doui-Thabet, Sidi-Amar et Mâamora. Parmi ces projets figure la réalisation de deux nouveaux lycées, indique-t-on. Le premier, d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, pour remplacer l'ancien lycée « Kadi-Mohamed », dans la commune de Saïda, qui sera démoli, le second, d'une capacité de 600 places pédagogiques, pour remplacer l'ancien lycée «Sidi-Aïssa» dans la commune de Sidi Amar. La direction des Equipements publics a fixé les délais de réalisation de ces infrastructures éducatives entre 6 et 18 mois, indiquant que les entreprises chargées des travaux seront sélectionnées dans les prochaines semaines. Ces nouveaux projets contribueront à renforcer les infrastructures éducatives, réduire la surcharge dans certains établissements et améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment dans les zones éloignées de la wilaya. Il est à noter que la wilaya connaît actuellement la réalisation de 19 nouveaux établissements scolaires, dont les taux d'avancement des travaux varient entre 55 et 90 pour cent.

64e anniversaire des Accords d'Évian

Sidi Bel Abbès transforme le devoir
de mémoire en levier de développement

Par Mohamed Nouar

À l'occasion du 64ème anniversaire des Accords d'Évian, la wilaya de Sidi Bel Abbès ne se contente pas de la piété commémorative. Sous l'impulsion des autorités locales, le 19 mars devient le catalyseur d'une mutation structurelle, entre sécurisation des ressources vitales et édification d'un écosystème industriel endogène. Le temps de la célébration est aussi celui du bilan et de la projection. En inscrivant l'inauguration d'infrastructures stratégiques dans le sillage de la fête de la victoire, l'exécutif de la wilaya de Sidi Bel Abbès opère une synthèse symbolique, la souveraineté conquise hier s'exprime aujourd'hui par l'autosuffisance et la dignité socio-économique. Le périple inaugural a débuté par un impératif de service public, l'accès pérenne à l'eau. Les mises en service des réservoirs de Aïn Trid (500 m3) et de Sidi Ali Bous-sidi (1000 m3) ne sont pas de simples prouesses techniques ; elles représentent une réponse concrète au stress hydrique et une volonté de résorber les disparités territoriales. En stabilisant le réseau d'AEP (Alimentation en Eau Potable), la wilaya renforce le contrat social qui lie l'administré à l'État, garantissant une

qualité de vie conforme aux aspirations contemporaines. Cette attention portée à l'humain s'est prolongée à Sehala Thoura. L'ouverture d'une demi-pension au CEM Benk-nadil illustre la doctrine de «l'école protectrice». En exigeant la distribution systématique de repas chauds, le responsable de l'exécutif Kamel Hadji rappelle que la performance pédagogique est indissociable du bien-être matériel des élèves. L'un des points d'orgue de cette séquence reste l'inauguration de la mini-zone d'activités de Belarbi. S'étendant sur plus de cinq hectares et morcelée en 46 lots, cette structure incarne la nouvelle stratégie nationale de décentralisation industrielle. Il ne s'agit plus d'attendre les grands complexes étatiques, mais de susciter une micro-industrialisation agile, capable de fixer les compétences locales et de transformer le chômage des jeunes en une force productive immédiate. Le déploiement au cœur de la zone industrielle de Sidi Bel Abbès témoigne, quant à lui, de la vitalité de l'investissement privé. La pose de plusieurs premières pierres dessine la carte d'une économie régionale en pleine diversification, Le projet de l'entreprise Ben Rahou Mohamed, spécialisé dans la pièce de rechange agricole, et celui de

Chiali Top (fabrication de pompes), s'attaquent de front à la dépendance aux importations. Avec plus de 500 emplois prévus pour ce dernier, l'impact sur le bassin local sera massif, de la menuiserie moderne (Gazi Awal Zeryab) à la transformation du marbre et du granit, la wilaya structure une filière de l'habitat et de la construction hautement génératrice de valeur ajoutée. L'émergence de Recycling Invest marque l'entrée du territoire dans l'économie circulaire, tandis que l'unité de cosmétique vient compléter un tissu industriel de plus en plus polyvalent. Cette offensive de développement, qui s'étale sur trois jours à travers les communes de Tessala, Sidi Ali Boussidi ou encore Mustapha Ben Brahim, démontre que la prospérité ne peut être l'apanage des seuls centres urbains. En facilitant l'acte d'investir par la remise immédiate d'autorisations de construire, l'administration locale brise les carcans bureaucratiques pour laisser place à l'audace entrepreneuriale. Sidi Bel Abbès, à 72 ans d'histoire post-coloniale qui se profilent, semble avoir compris que la meilleure façon d'honorer les martyrs de 1962 est de bâtir une économie résiliente, où chaque lot de terrain et chaque mètre cube d'eau servent de fondations à la liberté de demain.

Abadla (Bechar)

Le nouvel hôpital sera réceptionné
et mise en service avant la fin 2026

Le nouvel hôpital de 120 lits situé à Abadla, à 88 km au sud de Bechar, dont les travaux approchent de leur phase finale, sera réceptionné et mis en service avant la fin de l'année 2026, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya. Ce projet hospitalier, dont les travaux ont connu des progrès significatifs, grâce aux mesures correctives prises par l'entreprise en charge des travaux, sera livré et mis en service selon le calendrier prévu, à savoir avant la fin de 2026, a-t-on précisé. Lors d'une visite récente sur le chantier, le chef de l'exécutif de la wilaya, Ahmed Benyoucef, a supervisé l'avancement du chantier, où il a donné des ins-

tructions fermes pour achever les travaux restants dans les délais impartis, afin de permettre le lancement des opérations d'équipement des différents services médicaux de cette nouvelle structure, a-t-on expliqué. La concrétisation prochaine de cet hôpital, qui a subi des retards dans ses travaux, en raison de problèmes techniques et financiers, vise à renforcer les services de santé et à améliorer la prise en charge des malades des communes de Abadla, Mechraâ Houari-Boumediene et Erg Farradj, soit une population de plus de 30.000 habitants, a-t-on ajouté. Cette nouvelle infrastructure de santé permettra, à l'avenir, non seule-

ment d'étendre les prestations hospitalières, mais aussi d'offrir un meilleur accès aux soins pour les habitants de la région, a-t-on signalé. Une fois achevé, cet hôpital constituera un apport majeur aux infrastructures sanitaires de la wilaya. Il contribuera également à répondre aux attentes des populations locales en termes de prévention et de suivi médical pour diverses pathologies. En parallèle, deux (2) nouvelles polycliniques devraient être livrées, avant la fin de l'année. Ces structures sont implantées dans les cités 1.500 et 1.258 logements du chef-lieu de wilaya de Bechar.

Boussemghoun (El Bayadh)

La zaouïa Tidjania accueille de nombreux cheikhs
et adeptes de la confrérie venus d'Afrique et d'Europe

La zaouïa Mohammadia tidjania de Boussemghoun, dans la wilaya d'El Bayadh, a enregistré une importante affluence de délégations étrangères durant le mois de Ramadhan. Cheikhs, prédicateurs et adeptes de la confrérie tidjania, venus de plusieurs pays africains — notamment d'Égypte, du Tchad, du Burkina Faso, du Soudan et de la Mauritanie — ainsi que d'Europe, ont pris part à ces visites spirituelles. Selon le mokaddem de la zaouïa, le cheikh Youssef Ramadhan El

Fadli El Hassani, ces déplacements s'inscrivent dans le cadre des leçons ahmadia organisées par le califat général de la confrérie tidjania à Aïn Madhi, à travers les mosquées de la wilaya de Laghouat. Elles visent à consolider les liens de fraternité entre les fidèles et à promouvoir l'unité de la Oumma. Ville réputée pour l'hospitalité de ses habitants, Boussemghoun attire chaque année de nombreux visiteurs en quête de recueillement, en raison de la portée spirituelle de la zaouïa et

de la retraite de Sidi Ahmed Tidjani, situées dans l'ancien ksar de Ksar El Asaad. La zaouïa Mohammadia tidjania de Boussemghoun a également mis en place, durant le mois sacré, un riche programme comprenant plusieurs cours et prêches religieux portant notamment sur le fiqh malikite et l'explication des hadiths du Prophète, en plus du programme religieux annuel de la zaouïa qui inclut diverses thématiques à travers des conférences et des assemblées religieuses, selon la même source.

Tamanrasset

Plus de 13 milliards DA pour les projets programmés en 2026

Un financement de plus de 13 milliards DA est consacré, au titre de l'exercice 2026, au financement de plus de 70 projets de développement multisectoriel dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la wilaya. Lors d'une rencontre avec la presse, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a affirmé que cet ambitieux montant, dégagé au titre du Fonds de soutien développement socioéconomique et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, prévoit la rénovation et la modernisation du réseau d'assainissement dans différentes régions de la wilaya avec un agrandissement des canalisations pour pallier aux fuites et déperditions. La commune de Tamanrasset s'est vue accorder aussi un projet de station de déminéralisation de l'eau potable, en plus du lancement d'un projet de château d'eau de 200 m3 au quartier Tahagouine. Le dé-

senclavement de localités et bourgades à travers le territoire, la modernisation et la réhabilitation de tronçons de la RN-1, sur les axes Tamanrasset-In-Guezzam et Tamanrasset-In-Salah, en plus de l'achèvement des projets en cours sur la route Tamanrasset-Djanet et Tamanrasset-Tin-Zaouatine (In-Guezzam), font partie des opérations prévus dans le programme de développement de 2026. S'agissant du secteur de l'éducation, le chef de l'exécutif de wilaya a fait part de la projection de cinq (5) écoles primaires, l'inscription d'études de réalisation de trois (3) collèges d'enseignement moyen et d'un lycée, en sus de deux internats dans le cycle moyen, cinq (5) aires de jeux et une unité de dépistage et de suivi médical. Le programme dont a bénéficié la wilaya de Tamanrasset cible également le secteur des transports qui sera doté d'une gare routière au Sud de la ville de Tamanras-

set et d'une station urbaine, la finalisation du schéma de transport urbain, en plus de la réalisation de quatre (4) arrêts de bus au niveau d'autres communes de la wilaya. Tamanrasset bénéficie aussi de la réhabilitation de structures juvéniles et sportives et de l'amélioration de la couverture sanitaire, dont la réalisation d'un centre de radiothérapie à l'hôpital 240 lits. Le programme prévoit, par ailleurs, le lancement de projets de pistes d'accès agricole dans différentes communes et la délimitation d'une surface de 10 hectares pour le nouveau marché à bestiaux. Le wali de Tamanrasset a souligné que ces projets, qui traduisent le grand intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement des régions du Sud, sont appelés à influencer positivement sur le développement de la wilaya et contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Bouira

Des produits alimentaires impropres à la consommation détruits

Suite à la mise en place d'un point de contrôle par les agents de la sûreté urbaine de la Daïra de Bir-Aghbalou, qui se trouve à quelques 40 Km au cardinal ouest du chef-lieu de la Wilaya de Bouira, un véhicule a été intercepté, après vérification et inspection administrative et de sécurité, une quantité de confiseries traditionnelles conditionnées dans des barquettes métalliques, ainsi qu'un jus de type sorbet et divers types de pain ont été découverts à bord du véhicule. Ces produits ne bénéficient d'aucune condition minimale de transport, de stockage et de réfrigération, après inspection par les agents de contrôle de la direction du commerce, les produits ont été jugés impropres à la consommation et ont été détruits, des poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre du contrevenant.

TAIB HOCINE

03 personnes coincées dans la neige secourues

Les éléments de la protection civile sont intervenus hier, en fin d'après-midi pour secourir trois (3) personnes bloquées par la neige dans la commune de Alouane sur le mont du Djurdjura à quelques 39 km au cardinal Est du chef-lieu de la Wilaya de Bouira, selon la protection civile, les trois personnes ont été dégagées de leur véhicule enlisé dans la neige, aucun blessé n'est à déplorer.

TAIB HOCINE

Aïn Defla

Rencontre sur la gestion financière à moyen terme de la Protection civile

La Direction générale de la protection civile (DGPC) a organisé, jeudi à Aïn Defla, une rencontre régionale consacrée à la "Stratégie de gestion financière à moyen terme - programme 18 dédié à la Protection civile", sous la supervision du Directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Bourelef, indique un communiqué de cette institution.

Cette rencontre, tenue en présence du wali d'Aïn Defla, Aziz Bouras, a réuni les directeurs de la Protection civile ainsi que les chefs des services de l'administration et de la logistique des wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, ajoute le communiqué. Elle vise à renforcer les méthodes de gestion financière basées sur le budget-programmes et les résultats, à définir les priorités et les objectifs de performance, à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources financières, ainsi qu'à consolider la coordination et l'échange d'expériences entre les responsables concernés.

La rencontre a également permis d'examiner les projets prévus pour l'année 2026, d'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des solutions pour accélérer leur réalisation, outre l'élaboration d'une feuille de route financière préparatoire pour l'année 2027. Les participants ont en outre passé en revue la situation des projets inscrits dans le cadre des plans de développement du secteur et les contraintes opérationnelles et financières y afférentes.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales programmées par la DGPC, notamment à Bordj Bou Arréridj (15 et 16 mars), à Ouargla (31 mars et 1er avril), ainsi qu'à Tamanrasset (6 et 7 avril). Elle vise à renforcer la gouvernance et la transparence, ainsi qu'à atteindre les objectifs de développement du dispositif de la protection civile, conclut le communiqué.

Du 11 au 15 avril à Tizi Ouzou

Le Salon national des fromages et des produits laitiers

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organisera, du 11 au 15 avril prochain dans la wilaya de Tizi Ouzou, le Salon national des fromages et des produits laitiers, avec la participation de plusieurs producteurs, industriels et acteurs de la filière issus de différentes wilayas du pays, indique ce lundi un communiqué du ministère.

Organisé en coordination avec la wilaya de Tizi Ouzou, ce salon vise à valoriser la qualité locale des fromages et produits laitiers algériens et à ouvrir de nouvelles perspectives pour leur exportation vers les marchés étrangers, en mettant en avant les capacités de production nationale, en encourageant l'innovation dans le domaine de la transformation du lait et en soutenant les producteurs pour accéder aux circuits d'exportation, contribuant ainsi au renforcement de la compétitivité des produits algériens, précise le communiqué. Placé sous le slogan «De la qualité lo-



cale aux perspectives d'exportation», cet événement économique constitue une plateforme d'échange et de communication entre opérateurs économiques, professionnels et experts du secteur laitier. Il sera mis à profit pour faire la promotion des différents produits artisanaux et modernes dont regorge l'Algérie dans ce domaine. Un concours national du meilleur fromage artisanal sera or-

ganisé, à cette occasion, en vue d'encourager les artisans et les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits et à préserver le patrimoine culinaire national, en soutenant les initiatives qui apportent une valeur ajoutée aux produits locaux. Le ministère invite les personnes souhaitant participer à cet événement national à s'inscrire via son site électronique.

Place de la Liberté (Blida)

Journée de sensibilisation sur les droits des consommateurs

La direction du commerce de la wilaya de Blida a organisé dimanche une journée de sensibilisation à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs (15 mars).

Placée sous le slogan «Produits sûrs, consommateurs confiants», cette initiative abritée à la place de la Liberté du centre ville de Blida, a permis aux différents services et organismes participants de prodiguer des conseils et orientations aux citoyens sur la consommation et la protection du consommateur, a indiqué le chef du service de la protection du consommateur et de la répression

des fraudes à la direction du commerce, Mohamed Hadj Mehdi. Cette activité a également constitué une opportunité pour expliquer les huit (8) droits fondamentaux du consommateur reconnus par l'Organisation des Nations unies (ONU), notamment le droit au choix, à l'information, à la sécurité, à l'éducation, à la garantie et à un environnement sain, selon le même responsable.

La manifestation, organisée en coordination avec plusieurs partenaires, dont les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'environnement et de la solidarité, ainsi que des associations professionnelles et les Scouts musulmans

algériens (SMA), a donné lieu à la distribution de dépliants et supports d'information, ainsi qu'à des échanges avec les citoyens afin de promouvoir une culture de consommation responsable et renforcer la protection du consommateur. M. Hadj Mehdi a ajouté que cette journée s'inscrit dans le cadre du programme annuel de sensibilisation mené par les services du commerce avec leurs partenaires, relevant que ces efforts ont contribué à des résultats positifs, notamment la baisse des cas d'intoxications alimentaires, passés à moins de 100 en 2025, contre des niveaux plus élevés les années précédentes.

Pour garantir la sécurité des citoyens
Un plan de sécurité spécial
Aïd El-Fitr

Dans le cadre des préparatifs en cours pour accueillir l'Aïd el-Fitr, les services de la sûreté de wilaya de Relizane ont mis en place un plan sécuritaire global couvrant l'ensemble de leur territoire de compétence. Ce dispositif comprend une série de mesures préventives et dissuasives visant à assurer la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens durant les jours de fête, marqués par une forte mobilité et d'importants déplacements des familles. Ce plan repose sur le déploiement de dispositifs sécuritaires fixes et mobiles relevant des différentes unités opérationnelles. À ce titre, la présence policière a été renforcée sur le terrain, notamment au niveau des places publiques, des espaces de loisirs ainsi que des gares routières, qui connaissent généralement une affluence accrue à l'occasion de cette fête religieuse. Par ailleurs, les équipes de la sécurité publique veillent à assurer la fluidité de la circulation routière à travers les différents axes, en intensifiant les patrouilles de terrain et en organisant le trafic, dans le but de réduire les embouteillages et de limiter les accidents de la route, notamment en raison de l'augmentation des déplacements entre communes et wilayas. Ces mesures s'inscrivent également dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, à travers le renforcement des contrôles et l'application stricte du code de la route, tout en sensibilisant les conducteurs à l'importance du respect des règles de conduite et de la signalisation, afin de préserver les vies humaines et les biens. De leur côté, les services de la sûreté de wilaya de Relizane appellent l'ensemble des usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance et de responsabilité, rappelant que les numéros verts 1548 et 17, ainsi que les plateformes numériques officielles de la police algérienne, restent à la disposition des citoyens 24h/24 pour toute intervention ou signalement. Ce plan s'inscrit dans la volonté des services de sécurité de garantir un climat serein et sécurisé, permettant aux citoyens de célébrer l'Aïd El-Fitr dans des conditions marquées par la tranquillité et la quiétude, tout en reflétant les efforts constants déployés pour renforcer la sécurité publique à travers toute la wilaya de Relizane.

Ami Moussa et Ain Rahma
Sorties sur le terrain pour
le suivi des projets de
développement

Dans le cadre du suivi de la situation locale et du contrôle de l'avancement des projets de développement enregistrés dans les communes de la wilaya, le jeudi 12 mars 2026, la Chef de daïra de Yellel, accompagnée du Vice-Président d'APC d'Ami Moussa, du Chef du service du bâtiment et de l'urbanisme par intérim, du Responsable technique de la commune représentant le service de l'hydraulique, ainsi que d'un représentant de l'organe de contrôle, a effectué des sorties sur le terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des différents projets. Durant ces visites, plusieurs projets ont été inspectés, notamment : Le projet d'aménagement des voiries du quartier 175 + 28 lots à Ami Moussa, où les préoccupations de certains habitants ont été prises en compte. Le projet d'aménagement des voiries du quartier El-Moustakbal à Ami Moussa. Le projet de renouvellement du réseau d'assainissement du quartier 01 Novembre 1954 (Al-Saada) – 2ème tranche. Le projet de rénovation d'un tronçon du réseau d'eau potable du quartier 175 + 28 lots. Le projet de construction d'un transformateur électrique pour réduire la charge sur le transformateur n° 813 dans le quartier Al-Saada. Lors de ces sorties, la Chef de daïra de Yellel a insisté sur la nécessité de renforcer les efforts pour achever les projets dans les délais contractuels, tout en respectant les normes techniques et les clauses des marchés et conventions, et en restaurant l'état des lieux comme avant la réception des travaux, avec l'établissement du procès-verbal de réception afin de réduire les difficultés des citoyens.



Suivi des projets et services publics

Le Wali supervise une série
de réunions de coordination

Dans le cadre de son engagement à suivre l'avancement des projets de développement et à garantir la continuité des services publics pour les citoyens, le Wali de la wilaya de Relizane, Kamel Berkane, a présidé plusieurs réunions de coordination et séances de travail avec les directeurs exécutifs et les services concernés, portant sur les différents secteurs stratégiques de la wilaya. Lors d'une réunion de coordination sur le dossier du logement, la situation des projets de logement, notamment les formules logement promotionnel aidé (LPA) et logement promotionnel libre (LPL), a été passée en revue. Les défis et obstacles liés aux opérations de réalisation et au raccordement aux réseaux ont été discutés. Ont participé à cette réunion plusieurs directeurs de secteurs, parmi lesquels le Directeur du logement, le Directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, le Directeur de l'énergie, le Di-

recteur des biens publics, le Directeur du conservatoire foncier et du cadastre, le Directeur de l'hydraulique, le Directeur de l'industrie, le Directeur de l'OPGI, le Directeur de la Banque de l'habitat, le Directeur de l'Agence foncière de gestion et d'organisation immobilière, le Directeur de l'Algérienne des eaux et un représentant de Sonelgaz. Il a été souligné l'importance d'accélérer le rythme des travaux, de respecter les normes techniques et de résoudre les différents obstacles pour assurer la réception des projets dans les délais fixés. Par ailleurs, le Wali a présidé une séance de travail consacrée à l'état des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi qu'à l'état des routes et aux opérations d'aménagement urbain dans les communes, en présence du chef de daïra de Relizane, des présidents des conseils populaires communaux des communes de Relizane et Ben Daoud, et des directeurs exécutifs des secteurs de l'hydraulique,

de l'urbanisme et de l'architecture, des travaux publics, de la protection civile, de l'ONA et de l'Algérienne des eaux. Il a insisté sur la gestion sérieuse de ces réseaux, le respect des normes techniques et l'accélération des travaux avec une coordination constante entre tous les services concernés. Lors de la réunion du Conseil exécutif de la wilaya, les préparatifs liés aux vacances de l'Aïd el-Fitr et à la saison estivale ont été abordés. Cette réunion a regroupé le président du Conseil populaire de wilaya, les chefs de daïra, les directeurs exécutifs et les présidents des conseils populaires communaux. Plusieurs dossiers essentiels ont été examinés, notamment :

La continuité des services publics pendant les vacances, comprenant l'approvisionnement en électricité et en gaz, la distribution de l'eau potable, et le suivi des projets à livrer avant la saison estivale afin d'améliorer le service public.

Ramadhan

Marchés animés, mosquées pleines
et solidarité portée par le Croissant Rouge

Avec l'arrivée du mois sacré de Ramadhan, le rythme de la vie quotidienne se transforme dans la ville de Relizane. La cité retrouve une dynamique particulière mêlant activité commerciale, spiritualité et élans de solidarité. Dès les premières heures de la matinée, les marchés accueillent les premiers clients, tandis que l'animation s'intensifie progressivement à l'approche de l'heure de la rupture du jeûne. Après la prière des tarawih, les soirées se transforment en moments privilégiés de rencontres familiales et d'activités religieuses et culturelles. Les marchés locaux connaissent ainsi une forte affluence dès le début de la journée, notamment au marché couvert, situé à proximité du siège de la commune et au marché populaire du quartier Karaba. Les citoyens s'y rendent pour se procurer les produits nécessaires à la préparation du ffour : fruits et légumes, viandes ainsi que les ingrédients des pâtisseries tradi-

tionnelles très présentes sur les tables ramadanesques, à l'image de la zlabia, de la chamia etc.... Les plats tels que la harira, le bourek et le methoum figurent parmi les mets incontournables des familles relizanaises qui préfèrent souvent faire leurs achats tôt afin d'éviter la forte affluence observée en fin d'après-midi, à l'approche de l'appel à la prière du Maghreb. Les habitants de Relizane demeurent également attachés aux traditions du mois sacré notamment les visites familiales et les invitations à partager le repas de rupture du jeûne. Les veillées se prolongent souvent jusqu'au moment du s'hour, autour de plats typiques comme le «mesfouf» accompagné de thé et de pâtisseries. Cette tradition reste bien ancrée dans de nombreux foyers où les familles veillent également à transmettre aux plus jeunes le savoir-faire culinaire notamment dans la préparation des gâteaux faits maison qui occupent une

place importante dans la table ramadanesque. Après la prière des tarawih, les rôtisseries enregistrent une affluence notable de citoyens à la recherche de repas légers avant le s'hour. Parmi les adresses prisées figure la rôtisserie tenue par Mohamed Abbas, surnommé «Gougui», au quartier Karaba, où différentes variétés de viandes grillées sont proposées jusqu'à une heure tardive de la nuit, une activité qui connaît un essor particulier durant le mois de Ramadhan. Dans le but de faciliter l'approvisionnement des citoyens, le marché de proximité «Souk Errahma», installé au quartier Lassas, à l'initiative de la Direction du commerce, attire lui aussi un nombre important de clients. Cet espace permet d'acquérir divers produits alimentaires à des prix jugés abordables, contribuant ainsi à alléger la pression sur les marchés traditionnels notamment grâce à la disponibilité des produits et à une relative stabilité des prix.

Le Sénégal déchu de son titre au profit du pays hôte

CAN-2025 : La CAF se ridiculise en mondovision

Par Rachid B.

Alors que la planète football suivait les péripéties des huitièmes de finale retour de l'UEFA Champions League mardi en soirée, un incroyable retournement de situation a mis l'Afrique sens dessus-dessous à travers une décision de la CAF qui a provoqué un improbable séisme dont les répliques risquent d'être aussi fortes dans les semaines et mois à venir. Peu après 22h30, la Confédération Africaine de Football a, en effet, rendu mardi soir sa réponse à la réserve déposée par le Maroc en la jugeant fondée et a donc inversé le résultat de la fameuse finale de la dernière CAN. «Le Jury d'Appel de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé, en application de l'article 84 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations, de déclarer l'équipe nationale du Sénégal forfait lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, le résultat étant homologué sur le score de 3-0 en faveur de la Fédération royale marocaine de football», a ainsi communiqué l'instance présidée par le docteur sud-africain Patrice Motsepe. Comme il l'explique dans son communiqué, le jury d'appel de la CAF a notamment estimé que le comportement de l'équipe du Sénégal relevait du champ d'application des articles 82 et 84 du règlement de la Coupe d'Afrique des nations.



L'article 82 stipule notamment que «si, pour n'importe quelle raison, une équipe quitte le terrain avant la fin réglementaire du match sans l'autorisation de l'arbitre, elle sera considérée comme perdante et sera définitivement éliminée de la compétition en cours». Le jury a tout autant appliqué l'article 84, qui explique que «l'équipe qui enfreint les dispositions des articles 82 et 83 sera définitivement exclue de la compétition» et qu'elle «perd le match 3-0». Les Lions de la Teranga sont, de fait, déchus de leur couronne continentale au profit de la sélection du pays hôte que dirigeait Walid Regragui avant de démissionner tout récemment de son poste. Le Sénégal de Sadio Mané a, toutefois, annoncé qu'il n'avait aucu-

ne intention de lâcher son titre obtenu de haute lutte sur le terrain de la vérité. Dans un communiqué publié dans la nuit de mardi à mercredi, la Fédération sénégalaise de football a, à ce propos, répondu à la Confédération africaine de football (CAF), qui avait annoncé quelques heures plus tôt sa décision de lui retirer sa victoire en finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations. La FSF a alors dénoncé "une décision inique, sans précédent et inacceptable qui jette le discrédit sur le football africain", et indiqué qu'elle engagerait, "une procédure d'appel devant le Tribunal arbitral du sport" à Lausanne, en Suisse, "dans les plus brefs délais" pour conserver son titre de champion du continent.

MC SAÏDA

Le naufrage d'un mythe

Par OULD OGBAN

S'il y a bien une équipe à l'histoire glorieuse et élogieuse de par les noms qui la composaient et qui faisaient son bonheur, c'est bien le Mouloudia de Saïda. Voilà bien un mythe vieux de plus d'un demi-siècle auquel les Saidis, enfin le peu qui reste, continuent à s'attacher si jalousement. Aujourd'hui une seule question s'impose : Quel avenir pour le Mouloudia ? Vive la galère comme dirait l'autre comme réponse. L'équipe Saidie, résultats aidant, a fini par perdre ses supporters et son aura et du coup se voit vouée à son propre sort de formation livrée à elle-même. Et dire qu'au seul nom du MCS les images

les plus brillantes remontent à la surface. Une crise profonde secoue actuellement le Mouloudia, avec des embûches de taille, le manque de finances, des joueurs médiocres et une mauvaise mentalité de "certains" qui se sont infiltrés dans le Comité Directeur du Club. Hélas, on a beau prédire que la Mauvaise Mentalité allait changer d'un jour à l'autre plutôt aujourd'hui que demain - il est navrant de constater que chez ces "Certains" qui se reconnaissent - elle est incurable. A l'heure où nous mettons sous presse tous les fans du MCS sont en colère du fait que leur Club soit menacé par le spectre de la relégation, le temps est venu pour le Club de reconnaître ses ennemis non pas ceux

qui sont venus de l'extérieur, ceux-là vivent leur vie à leur guise et préparent leur combat pour une destination... mais plutôt ses ennemis intimes nés de ses complexes car entre les paroles "mielleuses" de ces Messieurs et leurs actes pernicieux, il y a toute une montagne de Tricheries. Alors à quoi bon ajouter d'autres mots et maux qui ravagent le club, vitrine de toute une wilaya. Aujourd'hui bien malin celui qui arrivera à évaluer le montant des subventions allouées par la wilaya et l'APC au cours de ces dernières années. Une autre question se pose. Qui sauvera ce club de martyrs qu'on appelle le MCSAÏDA détentrice de la Coupe d'Algérie.

Karaté Do / Premier League Karate 2026

Cylia Ouikene en tête du classement mondial des -50 kg



La karatéka algérienne Cylia Ouikene poursuit son excellent dynamisme sur la scène internationale en s'emparant de la première place du classement mondial de la catégorie des moins de 50 kg (dames) dans le cadre de la Premier League Karate 2026, avec un total de 1320 points. La championne algérienne a consolidé son leadership grâce à des performances régulières lors des dernières étapes du circuit mondial, décrochant notamment la médaille d'argent à l'étape de Rome et la médaille

de bronze à Istanbul. Au classement général, Ouikene devance l'Allemande Shara Hubrich (1080 points) et la Suédoise Agnes Nyman (1050 points), confirmant ainsi sa constance au plus haut niveau. La Vénézuélienne Yorgelis Salazar (990 points) et l'Italienne Erminia Perfetto (960 points) complètent le top 5. Cette nouvelle distinction vient illustrer la stabilité et la progression de la karatéka algérienne, qui s'impose désormais comme l'une des figures majeures du karaté mondial dans sa catégorie.

Foot

La FIFA s'associe à YouTube pour renforcer la diffusion du Mondial 2026

La FIFA a annoncé un partenariat innovant avec YouTube dans le cadre de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, faisant de l'entreprise de technologie une "plateforme préférentielle" de la compétition et ouvrant de nouvelles perspectives de diffusion et de monétisation pour les partenaires médias comme pour les créateurs de contenu.

Cet accord permettra notamment aux diffuseurs officiels d'exploiter pleinement leurs chaînes YouTube en proposant des résumés grand format, des contenus en coulisses, des vidéos courtes et des programmes à la demande, afin d'accroître la portée mondiale de l'événement.

Pour la première fois, ils pourront également diffuser en direct les dix premières minutes de chaque match sur YouTube, ainsi que certains matches en intégralité, dans le but d'attirer un public global et de rediriger les spectateurs vers les diffuseurs principaux.

En parallèle, la chaîne officielle de la FIFA proposera des contenus exclusifs et des archives, incluant matches historiques et grands moments du football. L'accord prévoit en outre un accès inédit pour de nombreux créateurs de contenu YouTube, chargés de couvrir la compétition sous des angles variés - analyses, coulisses, récits - et de promouvoir l'événement en amont grâce aux archives numériques de l'instance.

"Ce sera du jamais vu pour les supporters du monde entier", a déclaré le secrétaire général de la FIFA, Mattias Grafstrom, soulignant la volonté de maximiser l'impact de la compétition organisée au Canada, au Mexique et aux Etats-Unis. De son côté, Justin Connolly, vice-président et responsable des médias et du sport de YouTube, a mis en avant une expérience "globale, interactive et centrée sur les fans". La FIFA estime que cette collaboration s'inscrit dans sa stratégie de plateformes privilégiées, tout en renforçant la protection de ses droits et en favorisant l'engagement de nouvelles générations de supporters à travers des formats numériques enrichis.

AG ordinaire de la Fédération algérienne d'aviron et de canoë-kayak Adoption des bilans moral et financier 2025



Les bilans moral et financier de l'exercice 2025 de la Fédération algérienne d'aviron et de canoë-kayak ont été adoptés par les membres de l'Assemblée générale ordinaire, tenue au Centre national de préparation de l'élite et des jeunes talents de Souidania, selon un communiqué de l'instance publié mardi. Les travaux de cette assemblée ont été consacrés à la présentation et à l'examen des bilans moral et financier de l'exercice 2025, lesquels ont été approuvés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale. Les participants ont également adopté le programme de travail pour l'année 2026, précise la même source.

En clôture des travaux, un nouveau système de classification des clubs a été validé. Ce dispositif vise à renforcer l'organisation du secteur et à améliorer le niveau des clubs affiliés.

La Fédération a, par ailleurs, exprimé ses remerciements aux membres de l'Assemblée générale pour leur présence et leur contribution au bon déroulement des travaux.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais – ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L.

« RELANCE SUITE A UNE INFRUCTUOSITE »

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°03/26/ L.P.A/ DR ORAN – AADL -

LA REALISATION EN TCE DE 600 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES ET 00 DU PROMOTIONNELS LIBRE AVEC 00 LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » » SIS A OUZIDANE UB22, LA COMMUNE DE CHETOUANE, WILAYA DE TLEMCEEN.

(TRANCHE DE 401 A 600 LOGEMENTS).

En application des dispositions du point 3.1.1.3 de la décision n° 42 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement, L'Agence Nationale De l'Amélioration Et Du Développement Du Logement- Direction Régionale d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation en TCE de 600 logements promotionnels aides et 00 du promotionnels libre avec 00 locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » » Sis à Ouzidane UB22, la commune de Chetouane, wilaya de Tlemcen.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées en bâtiment (comme activité principale), et Travaux Publics ou Hydraulique (comme activité secondaire) et satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

1/ Capacité professionnelle : Le soumissionnaire ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie VI (SIX) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en travaux publics ou hydraulique comme activité secondaire.

2/ Capacité financière : Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières Années supérieur à 400 000 000,00 DA. Justifié par Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (visés par les services des impôts).

3/ Capacité technique :

a) Moyens humains : Le soumissionnaire devra avoir un nombre du personnel déclaré à la CNAS :

- Un (01) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou maître dans le domaine du bâtiment ou GC), ayant une expérience minimum de 04 ans.
- Un (01) Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ou GC ou travaux publics ou hydraulique, ayant une expérience minimum de 03 ans.

Justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS, diplômes, CV, et les certificats ou attestations de travail et qualité et CASNOS et fiche carrière.

b) Moyens matériels : Le soumissionnaire devra avoir au minimum :

- Deux (02) camions de 15 t ou plus
- Deux (02) engins de Terrassement.
- Une (01) Centrale à béton de 30 M3/h.
- Une (01) grue fixe ou mobile

Justifié par les cartes grises et polices d'assurance pour le matériel roulant, ou factures d'achat ou un procès-verbal de constat récent d'un commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de soumission pour le matériel non roulant) ou contrat leasing avec une banque.

c) Références professionnelles : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit satisfaire l'une des conditions suivantes :-

- Avoir déjà réalisé un cumul de 600 logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD tertiaires en prenant en considération un projet de 150 logements d'un seul tenant en TCE.
- Avoir déjà réalisé un projet de 400 logements en un seul tenant en TCE y/c travaux de VRD tertiaires
- Avoir déjà réalisé Trois (03) projets d'équipement en totalité (TCE) de catégorie C y/compris leurs travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires » ou deux (02) équipements classé à la catégorie D en TCE y/compris leurs travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires ». Justifiées par les attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution signées par des maîtres de l'ouvrage publics ou privés comportant l'intitulé du projet, le montant du marché, la date de réception provisoire et la catégorie du projet.

*Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après complément

*Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

*Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

*Les entreprises en groupement ne sont pas concernées par cet avis à la concurrence

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet contre le paiement de la somme de Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale de l'AADL d'Oran
Sise à Bloc n°23 cité 1377 logts USTO Bir EL Djir Oran

Le dossier de soumission doit contenir :

- Dossier de candidature
- Offre Technique (Caution de soumission d'un montant supérieur à 01 % de l'offre pour les offres excédantes le montant d'un milliards de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000.00 DA/TTC).
- Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –avis d'appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Direction Régionale « AADL » ORAN
Secrétariat régional (6ème étage)
Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN

La durée de préparation des offres est fixée à QUINZE (15) JOURS à compter de la date de la première parution du présent appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux (écrite ou électronique) ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP ou dans le portail électronique.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 H00 (HEURE LIMITE).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, offres techniques et offres financières s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

Le Directeur Régional
De l'AADL Oran

مكتب الأستاذة شرطي خديجة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
مجلس قضاء مستغاثم
الكائن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02
طريق وهران مستغاثم/ الهاتف: 0776.77.10.27
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني.
طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كاريبي سيد
من طرف مسيرها بونوة محمد الأمين، الساكن: صوف التل رقم
67 المنطقة الصناعية لولاية عين تموشنت. ضد السيد: زغنون
البايس، الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89
بلدية الحسيان مستغاثم. وإيضاً السيدة : عربوش عقيلة،
الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية
الحسيان مستغاثم. بناء على أمر الأداء الصادر عن رئيس
محكمة مستغاثم بتاريخ 2023/02/09 الممهور بالصيغة
التنفيذية بتاريخ 2023/04/11 تحت رقم 23/0074. بناء على
أمر بحجز تنفيذي علي عقار رقم الترتيب 23/01076 مشهور
لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2024/01/09. سيجري بتاريخ
2026/04/21 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات
الكائنة بمقر محكمة مستغاثم. بيع قطعة أرض بنسبة 1/2 في
الشيوع من قطعة أرض مساحتها 50 ار 63 س عليها محطة
بنزين (بمشاتها و تجهيزاتها) قسم 09 مجموعة ملكية 89
كائنة بالحسيان مستغاثم بالمزاد العلني لمن تقدم بأعلى عرض
بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعلن المحضر القضائي أنه تم
إيداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغاثم بتاريخ
2024/10/15 تحت رقم 2024/159. لكل من يهيم الأمر يمكنه
الإطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة ضبط
محكمة مستغاثم.

المحاضرة القضائية
19.03.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة م
حاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7
مستغاثم
محضر تكليف بالوفاء
النشر في جريدة يومية وطنية
طبقاً للمادة 412/18-03 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على طلب السيد : بكى خيرة، العنوان : 16 شارع قلماز
رقم 16 عمارة حميدة. ضد السيد: براكية محمد ابن عبد القادر و
منصور فاطمة، العنوان : قرية دبدابة بلدية صيادة ولاية
مستغاثم. بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم قسم
الجنح بتاريخ 2023/10/15 رقم الفهرس 23/09179 الممهور
بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/12/31 تحت رقم 26/03
، وبناء على القرار المؤرخ في 2025/03/19 فهرس رقم
25/02503. أنه بتاريخ 2026/01/21 انتقلنا الى عنوان السيد
براكية محمد من أجل تكليفه بالوفاء، التقينا شخص صرح لنا بأنه
ابنه لم يقدم لنا بطاقة الهوية ورفض استلام أي وثيقة وانتقلنا
إلى مكان عمله الكائن ببياموت مستغاثم التقيناه شخصيا حسب
تصريحه لم يقدم لنا بطاقة الهوية وصرح لنا بأنه سوف يحضر
للمكتب رفقة محاميته تركنا استدعاء ، أرسل عن طريق رسالة
مضمنة و تم إعادة التبليغ عن طريق التعليق أمام المحكمة
بتاريخ 2026/02/02 أمام رئيس المجلس الشعبي البلدي
بتاريخ 2026/02/05 من أجل دفع المبلغ الذي في ذمته و
المقدر 2.000.000,00 دج بالإضافة إلى المصاريف. بناء على
الأمر الصادر عن رئيس محكمة عين تادلين المؤرخ في
2026/02/16 تحت رقم الترتيب 26/00164 المتضمن نشر
مضمون محضر التكليف بالوفاء.

المحاضرة القضائية
19.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ نقادي عبد الله
محضر قضائي لدى محكمة وهران
مجلس قضاء وهران
33 شارع عدة بن عودة بلاطو وهران
محضر تبليغ حكم عن طريق النشر
طبقاً للأحكام 412/ من ق.إ.ماد.
ويطلب من السيد: بنك المؤسسة العربية المصرفية الجزائر أي بي سي
بنك بمديره العام أسهم ممثل شركة ذات ABC BANK لعنوان: رقم
38 نهج الأخوة الثلاث بوعو بنر مراد رئيس الجزائر. ضد السيد:
مولاي أحمد، العنوان: شارع د كاسطور العتلي رقم 01 مرقال وهران
بناء على الحكم الصادر عن محكمة العثمانية بتاريخ 2025/06/29.
القسم المدني رقم الفهرس 25/03356 رقم الجدول 2025/00837.
بناء على الإجراءات المتضمنة محضر تبليغ حكم اعتياري حضوري
المحور من طرفنا والمبلغ بتاريخ 2026/01/20. والذي تعثر علينا
تبليغ المعنى بالأمر أو من يقوم مقامه بسبب عدم دقة العنوان لذلك تم
إبلاغه بموجب رسالة موصى عليها تحت رقم 02129524331. بناء
على محضر تبليغ حكم اعتياري حضوري عن طريق التعليق كلا من
المحكمة والبلدية بتاريخ 2026/01/22. وعليه وبناء على الأمر بالنشر
في جريدة يومية الصادر عن رئيس محكمة وهران بتاريخ:
2026/03/04 تحت رقم: 2026/439 والقاضي: تانن للمحضر
القضائي نقادي عبد الله لقادة الملتزم بنك المؤسسة العربية المصرفية
الجزائر أي بي سي بنك ABC BANK شركة ذات أسهم الممثل
بمديره العام ، بنشر مضمون محضر تبليغ حكم اعتياري حضوري
الصادر عن محكمة العثمانية القسم المدني بتاريخ 2025/06/29 فهرس
رقم 2025/03356 المحور من طرف المحضر القضائي نقادي عبد الله
بتاريخ 2026/01/20 ضد مولاي احمد الساكن بشارع د كاسطور
العتلي رقم 01 مرقال وهران، في جريدة يومية وطنية وذلك على نفقته
، مع القول بالرجوع إليها في حالة الاشكال. وإثباتا لذلك قمنا نحن
الأستاذ نقادي عبد الله المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية
يومية وهذا طبقاً للقانون.

المحضر القضائي
19.03.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،
حضوريا، ابتدائيا، غيابيا للمدخلين في الخصام: في الشكل قبول
إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم
ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال ، قسم
شؤون الأسرة بتاريخ 2025-04-08 تحت رقم فهرس 02141-
2025 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غنو الحبيب
المودع لدى أمالة ضبط المحكمة وبالنتيجة الحكم بالحجر على
المدعى عليها بلشير كززة المولودة بتاريخ 10-07-1989
بمستغاثم مع تعيين المدعية عمارة حليلة مقدما عليها لرعايتها
وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة
المدنية لبلدية مستغاثم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد
ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي
جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحصيل المدعية
المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة
بما فيها مصاريف الخبرة المنجزه. هذا صدر الحكم وأفصح به
جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته
أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
19.03.2026

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ نقادي عبد الله
محضر قضائي لدى محكمة وهران
مجلس قضاء وهران
33 شارع عدة بن عودة بلاطو وهران
محضر تبليغ حكم عن طريق النشر
طبقاً للأحكام 412/ من ق.إ.ماد.
ويطلب من السيد: المؤسسة العربية المصرفية الجزائر ABC BANK
لعنوان: رقم 38 نهج الأخوة الثلاث بوعو بنر مراد رئيس الجزائر. ضد
السيد: عمرواي محمد، العنوان: رقم 03 شارع بن علي الجبالي وهران
بناء على الحكم الصادر عن محكمة وهران بتاريخ 2025/06/02.
القسم المدني رقم الفهرس 25/02231 رقم الجدول 2025/00352.
بناء على الإجراءات المتضمنة محضر تبليغ حكم اعتياري حضوري
المحور من طرفنا والمبلغ بتاريخ 2026/01/18. والذي تعثر علينا
تبليغ المعنى بالأمر أو من يقوم مقامه بسبب عدم تواجده بالخوان لذلك
تم إبلاغه بموجب رسالة موصى عليها تحت رقم: 02129526531.
بناء على محضر تبليغ حكم اعتياري حضوري عن طريق التعليق كلا
من المحكمة والبلدية بتاريخ 2026/01/22 والبلدية بتاريخ 2026/01/26.
وعليه وبناء على الأمر بالنشر في جريدة يومية الصادر عن رئيس
محكمة وهران بتاريخ 2026/03/09 تحت رقم 2026/571 والقاضي:
تانن بنشر مضمون محضر تبليغ حكم اعتياري حضوري الصادر عن
محكمة وهران القسم المدني المؤرخ في 2025/06/02 رقم الفهرس
2025/02601/18 المحور من قبل المحضر
القضائي نقادي عبد الله يطلب من بنك المؤسسة العربية المصرفية
الجزائر أي بي سي ضد عمرواي محمد الساكن ب رقم 03 شارع بن علي
الجبالي وهران ، في جريدة يومية وطنية على أن تبقى نفقات النشر
على عاتق طالبيه. وإثباتا لذلك قمنا نحن الأستاذ نقادي عبد الله المذكور
أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقاً للقانون.

المحضر القضائي
19.03.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Dubaï

Les hôtels de luxe cassent leurs prix

A cause des tensions dans le Golfe, les touristes étrangers se font rares à Dubaï. Pour éviter de rester vides, les hôtels de luxe proposent d'énormes promotions aux habitants et aux expatriés sur place. "J'ai pu dormir dans un hôtel cinq étoiles pour seulement 99 euros la nuit", raconte une expatriée britannique. L'instabilité géopolitique et le conflit avec l'Iran frappent de plein fouet Dubaï, le cœur touristique du Moyen-Orient. Partout dans le monde, les gouvernements déconseillent les voyages dans la région et les compagnies aériennes annulent leurs vols en masse vers les Émirats arabes unis. Les conséquences financières sont colossales pour la région: selon le World Travel & Tourism Council, elle perd chaque jour environ 519 millions d'euros de revenus touristiques. Comme l'explique Business Insider, pour limiter les dégâts, les hôteliers misent tout sur les résidents locaux. Les vacances de

proximité (les "staycations") ont toujours eu du succès aux Émirats, mais les prix actuels permettent désormais à beaucoup plus de monde d'en profiter. Les grandes chaînes de luxe comme Jumeirah — qui possède notamment le célèbre Burj Al Arab — multiplient les offres spéciales pour les habitants des Émirats arabes unis. Au programme: 30 % de réduction sur le prix des chambres et des forfaits spa où le deuxième soin est offert. En temps normal, sans cette réduction, une nuit au Burj Al Arab coûte environ 790 euros au mois de mars, mais les prix grimpent facilement au-delà de 1.300 euros dès le retour du printemps. La chute des prix est flagrante sur la nouvelle plateforme Hotel Drops Dubai, qui suit en temps réel les tarifs de dizaines d'hôtels de luxe. Certains établissements, comme le JW Marriott Marquis ou l'Al Khoory Atrium, proposent des réductions allant jusqu'à -60%. Le reste du secteur suit le mouvement et

casse lui aussi les prix. Le gouvernement des Émirats a d'ailleurs avancé les vacances scolaires de printemps d'une semaine, ce qui donne un sérieux coup de pouce au tourisme local. Pour les expatriés et les habitants des Émirats, c'est une occasion rare de s'offrir un séjour de luxe à prix cassé. Poppy Johnson, une directrice artistique britannique installée à Dubaï, a profité de l'offre spéciale réservée aux résidents pour passer un week-end au prestigieux Grand Hyatt Dubai. Pour seulement 99 euros la nuit, elle a profité d'une chambre avec lit king-size, petit-déjeuner inclus, accès au parc aquatique, ainsi que de grosses réductions sur les restaurants et le spa. Pour elle, ce séjour était une véritable bouffée d'oxygène après dix jours de tensions. "On voulait changer d'air et sortir du quotidien. C'est génial de se sentir vraiment en vacances sans même avoir à prendre l'avion", confie-t-elle.

À Malte, les jeunes peuvent abandonner leur permis de conduire contre une prime de 5.000 euros par an

A Malte, les automobilistes qui renoncent à leur permis de conduire pendant cinq ans peuvent recevoir jusqu'à 25.000 euros de prime. Cette mesure pour le moins étonnante est exclusivement destinée aux jeunes jusqu'à 30 ans et vise à réduire la congestion routière sur l'île. Ce nouveau système a été introduit en janvier et s'applique uniquement aux résidents maltais âgés de 30 ans au maximum, disposant de leur propre voiture particulière et comptant au moins sept ans d'expérience de conduite à Malte. Toute personne qui s'inscrit reçoit une somme annuelle de 5.000 euros durant cinq ans. En échange, il suffit simplement de renoncer à son permis.

LE DEUXIÈME TRAFIC LE PLUS DENSE AU MONDE

Cette mesure étonnante a été mise en place par le gouvernement maltais pour enrayer l'encombrement des routes du pays, l'un des pays les plus densément peuplés d'Europe. Malgré une population de seulement un peu plus d'un demi-million d'habitants, plus de 400.000 voitures y sont enregistrées, soit environ 20 % de plus qu'il y a dix ans.

DANS LES RUES DE LA VALETTE, CAPITALE DE MALTE.

Dans les rues de La Valette, capitale de Malte. © Getty Images De plus, selon le dernier TomTom Traffic Index, un rapport annuel qui analyse la congestion routière mondiale, Malte présente le deuxième trafic le plus dense au monde, après celui de la Colombie. Cela entraîne de

nombreux embouteillages, des accidents, de la pollution de l'air et des dommages économiques. C'est pour cette raison que le gouvernement débloque aujourd'hui 25 millions d'euros pour ce système de récompense à qui s'engagerait à devenir piéton.

ATTENTION AUX TRICHEURS

Quiconque remplit les conditions reçoit 5.000 euros lors du premier paiement, après avoir remis son permis. Mais ceux qui pensent pouvoir toucher l'argent tout en continuant à conduire se trompent lourdement, car l'amende spéciale s'élèvera précisément à 5.000 euros, en plus des sanctions légales liées à la conduite sans permis. Ils devront également rembourser le reste de la subvention à compter du jour de l'infraction jusqu'à la fin de la période de suspension du permis. Les personnes qui respectent

les règles peuvent, après cinq ans, demander à nouveau un permis de conduire, à condition de suivre 15 heures supplémentaires de cours de conduite dans une auto-école agréée.

DES BUS GRATUITS

Cette mesure s'inscrit dans une série d'initiatives de réforme de la mobilité à Malte, où de nombreux investissements ont déjà été réalisés dans ce domaine ces dernières années. Le gouvernement a par exemple décidé de rendre les bus publics gratuits. L'objectif est que ceux qui rendent leur permis utilisent plus fréquemment les transports en commun. Les décideurs reconnaissent que la prime de 25 000 euros ne résoudra pas tous les problèmes de circulation. Mais avec cette nouvelle mesure, ils espèrent au moins enrayer la croissance de l'encombrement automobile sur l'île.

Canicule à l'ouest, tempête de neige au nord Les États-Unis frappés par des "phénomènes météo extrêmes"

Le service américain de météorologie a émis lundi (heure locale) plusieurs avertissements pour des phénomènes extrêmes opposés: des chaleurs extrêmes devraient s'abattre sur l'ouest, tandis qu'une tempête de neige figera le nord-ouest du pays. L'île d'Hawaï a quant à elle essuyé des pluies intenses la semaine dernière. Le service météorologique national (NWS) a ainsi mis en garde quelque 200 millions de personnes, soit environ 60 % de la population. L'Arizona et la Californie se préparent à un mercure au sommet, le Texas à des incendies en raison de la sécheresse qui s'est installée, tandis qu'une tempête de neige menace l'Illinois, le Michigan ou encore le Wisconsin, dans le nord. Enfin, l'est des États-Unis devrait être balayé par des vents puissants, voire des tornades. Plus de 4.500 vols ont déjà été annulés en conséquence. À Hawaï (ouest), une alerte contre des vents forts reste en vigueur mais l'île ne risque plus d'inondation, a conclu le NWS.

SOCIÉTÉ | 13

Nice

A 13 ans, il tué sa mère à coups de marteau après une dispute

Après avoir contesté, il a finalement admis. Un jeune garçon de 13 ans a avoué aux autorités être à l'origine de coups mortels sur sa mère, âgée de 42 ans. L'adolescent a reconnu « être l'auteur des coups » et a indiqué que « dans la suite d'une dispute avec sa mère qui lui reprochait d'avoir consommé de l'alcool, il l'avait frappée et poussée violemment avant de se saisir d'un marteau et de lui porter des coups à la tête », a précisé le procureur de la République de Nice (Alpes-Maritimes) Damien Martinelli, dans un communiqué. Il a été placé en détention provisoire.

Il a été déféré dimanche dans le cadre de l'ouverture d'une information judiciaire pour « meurtre sur ascendant », a ajouté le procureur, qui a requis son placement en détention provisoire.

Vendredi soir, vers 20 heures, les forces de l'ordre et les secours sont intervenus dans l'appartement de la victime, cité Louis-Braille, dans l'est de Nice, enfonçant la porte avec un bélier et découvrant la mère de famille, avec des plaies importantes au niveau du crâne, et son fils, en état de choc. Malgré l'intervention des secours, la femme avait été déclarée morte peu avant 21 heures.

Le mineur avait été placé en garde à vue au regard d'incohérences dans ses déclarations. Une perquisition menée dans l'appartement a permis de découvrir un marteau présentant des traces de sang. Sans antécédents judiciaires, le mineur mis en cause a fait l'objet d'un examen psychiatrique, qui a conclu à l'absence d'altération de son discernement.

Une femme hospitalisée après avoir été effrayée par un robot humanoïde à Macao

Une femme a été brièvement hospitalisée à Macao après avoir été effrayée par un robot humanoïde pendant qu'elle se promenait, a indiqué ce mercredi 18 mars la police à l'AFP.

Selon la police, cette personne "a sursauté en remarquant soudainement un robot derrière elle alors qu'elle utilisait son téléphone portable" au début du mois de mars.

Une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux montre une femme en colère contre un robot, agitant ses bras métalliques dans sa direction. "Avec tout ce qu'il y a d'autre à faire, pourquoi m'embêter ? Tu es fou ?", crie la femme en cantonais à la machine imperturbable.

Elle n'a pas été blessée et n'a eu aucun contact physique avec le robot, mais elle a été transportée à l'hôpital, a indiqué la police dans un communiqué.

Le robot humanoïde, similaire au modèle produit par la start-up chinoise Unitree, était piloté par un Macanais d'une cinquantaine d'années. Il a expliqué réaliser un test et comptait l'utiliser pour promouvoir son entreprise. Des vidéos partagées sur les réseaux sociaux montrent des agents escorter le robot, mais la police précise ne pas avoir saisi l'engin.

Cette hospitalisation arrive dans un contexte dans lequel Pékin encourage les entreprises du pays à développer des machines humanoïdes, dans une course à l'innovation. Ces robots, de plus en plus perfectionnés, sont désormais capables d'exécuter des chorégraphies ou de participer à des courses. Mais les machines entièrement autonomes restent rares, la plupart des démonstrations les plus impressionnantes restent préprogrammées ou télécommandées.

Angleterre

Tout juste guéri d'un cancer, il est abattu par erreur à un arrêt de bus

En Angleterre, un père de famille de 50 ans tout juste guéri d'un cancer du poumon a été abattu par balle, vraisemblablement « par erreur ». Trois hommes ont été reconnus coupables de ce meurtre le 12 mars dernier, selon un communiqué de la police relayé par le média People. Les faits remontent au 12 août 2025, à Wakefield. Alors qu'il se trouvait à un arrêt de bus, Dale « Brett » Stogden avait été pris pour cible par des hommes à bord d'une voiture. Grièvement blessé à l'arrivée des secours, il avait été transporté à l'hôpital, où il était décédé une heure plus tard. Selon l'enquête, le tir mortel aurait été effectué par un homme de 28 ans, assis côté passager. Deux autres individus, âgés de 20 et 21 ans, se trouvaient également dans le véhicule au moment de la fusillade. Tous trois auraient échangé des messages avant de se retrouver, alors qu'ils étaient à la recherche de deux hommes. D'après la police, ces deux individus se trouvaient à proximité de la victime au moment des tirs. Des témoignages et des images de vidéosurveillance montrent qu'ils ont pris la fuite, ce qui laisse supposer qu'ils étaient les véritables cibles.



2

10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Le mensonge de mon fils
16h00 9 ans de secrets
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h10 Erica
21h55 Erica
22h55 Erica
00h25 S.W.A.T.
01h15 S.W.A.T.

3

11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h25 La stagiaire
15h25 La stagiaire
16h25 La stagiaire
17h20 Stances
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h43 Les révélations des Victoires de la musique classique
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h20 Météo régionale
20h21 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Meurtres à...
22h50 Journal Météo Climat
22h55 La France en vrai
23h47 La France en vrai
00h45 Journal Météo Climat
00h50 Stances
00h55 Secrets d'histoire



08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Indiana Jones et le cadran de la destinée
23h55 Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal
00h35 Les secrets des chefs
01h35 Les secrets des chefs

11h25 Chacun son tour
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 Stances
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h05 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h52 Darooma
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Envoyé spécial
22h55 Complément d'enquête
00h20 Le château indestructible
01h30 Un dimanche à la campagne
03h20 Emissions religieuses



10h23 Cleaner
11h58 La boîte à questions
12h03 En aparté
12h36 Clique
13h30 Un prophète
14h30 Le Mélange des genres
16h10 Doux Jésus
17h33 De mauvaise foi
19h06 La boîte à questions
19h11 En aparté
19h43 Un petit Clique en +
20h04 Un petit Clique en +
20h54 Plateau avant-match UEFA Europa League
21h00 Aston Villa / Lille
22h57 Soir d'Europe le débrief
23h59 Jérôme, les yeux dans le bleu
00h29 Un prophète
01h29 Dans la cuisine des Nguyen



12h05 Un billet de train pour...
13h00 Alpes : quand la police chausse les skis
13h35 A chacun ses peurs
15h05 La mort au bout des crocs : Serpents venimeux d'Australie
15h50 Aventures hispaniques
16h35 Aventures hispaniques
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Quelqu'un devrait interdire les dimanches après-midi
21h30 Quelqu'un devrait interdire les dimanches après-midi
22h00 Quelqu'un devrait interdire les dimanches après-midi
22h30 Quelqu'un devrait interdire les dimanches après-midi
23h00 Ryan Gosling, tout simplement
00h40 Maternité éternelle
02h30 One Lane Bridge
03h15 One Lane Bridge
04h26 Pause

TÉLÉVISION 15



21h10

ERICA



Enceinte, Érica participe au festival du roman noir de Port-Clément, où le succès de son protégé, Christian Thiel, un jeune auteur, crée des jalousies. L'ambiance de l'événement, organisé par Gabriella Volterini, bascule quand Édouard de Sainte-Croix, célèbre critique, est retrouvé mort. Patrick et Martin mènent l'enquête.

Acteur: Julie de Bona (Erica Faure), Grégory Fitoussi (Patrick Saab), Théo Fernandez (Martin), Maud Baecker (Anna Faure), Hubert Delattre (Dan),
Réalisateur: Nicolas Copin
Scénariste: Julien Magnat, Pauline Rostain

21h10

INDIANA JONES ET LE CADRAN DE LA DESTINÉE

En 1944, Indiana Jones et son ami archéologue Basil Shaw ont été capturés par des nazis, alors qu'ils tentaient de retrouver la lance de Longinus, le légionnaire qui a blessé Jésus pendant sa crucifixion. Seulement, le docteur Voller, qui s'est mis au service d'Hitler, est également sur les traces de l'objet. Après une course poursuite sur un train lancée à vive allure, Indiana Jones et son ami Shaw parviennent à échapper aux nazis tandis que Voller disparaît.



3

21h10

MEURTRES À...



L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos.

Acteur: Alexandre Varga (Frédéric Dussaut), Joséphine Jobert (Sarah), Zoï Séverin (Katia Bédarieux), Hubert Roulleau (Quentin)
Réalisateur: Sandrine Cohen
Scénariste: Marie-Luce David, Pierre-Yves Lebert



ORAN

18|09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h14
19h13
62%
12km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

15-09
15-08
14-11
21-10
16-09
19-08

Nouveaux raids sionistes sur le Liban 10 martyrs et huit blessés



Dix personnes sont tombées en martyres et huit autres ont été blessées ce mercredi à la suite de raids aériens menés par l'entité sioniste sur différentes zones du Liban, a rapporté l'Agence nationale d'information (ANI). Selon ANI, qui cite un communiqué du Centre libanais des opérations d'urgence sanitaire, «un raid ennemi (sioniste) sur Baalbek a entraîné la mort de quatre citoyens et blessé sept autres». Dans un autre communiqué, le Centre a indiqué qu'un raid sioniste avait ciblé un bâtiment dans la ville d'Haboush, dans le district de Nabatieh, au sud du Liban, faisant initialement trois martyrs et un blessé parmi les citoyens, et précisant que les opérations de déblaiement se poursuivaient pour retrouver huit personnes disparues. Selon le communiqué, trois personnes sont également tombées en martyres lors d'un raid sioniste qui a ciblé leur domicile dans le complexe résidentiel Hijazi, dans la ville de Qanarit, dans le district de Sidon, au sud du Liban. Mardi soir, le ministère libanais de la Santé a indiqué que le bilan des attaques sionistes contre le Liban s'élevait à 912 martyrs et 2 221 blessés, depuis le 2 mars. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

Burkina Faso 12 morts lors d'une attaque terroriste dans le centre-est



Au moins douze civils, dont neuf supplétifs de l'armée, ont été tués lors d'une attaque terroriste dans le centre-est du Burkina Faso, ont annoncé mardi des sources locales et sécuritaire. Une source sécuritaire a évoqué, une nouvelle « série d'attaques menées samedi et dimanche contre des détachements (militaires) et des postes de volontaires pour la défense de la patrie (VDP, supplétifs civils de l'armée) dans plusieurs localités au centre-est, au centre-nord et au nord-ouest ». L'une de ces attaques a été menée par « de nombreux terroristes » dimanche vers 17H00 (GMT et locales) contre la localité de Dourtenga (centre-est), a indiqué un responsable local. « Neuf VDP ont été tués dans cette attaque dont leur chef », a souligné cette source, précisant que « les terroristes ont également fait des victimes parmi les populations: trois personnes dont une femme ».

Escalade militaire au Moyen-Orient Le spectre d'un chaos humanitaire et d'un séisme économique

L'escalade militaire qui secoue le Moyen-Orient et la région du Golfe continue de susciter, à sa troisième semaine, des inquiétudes quant à l'ouverture d'une phase d'instabilité aux conséquences régionales et mondiales, sur les plans humanitaires, sécuritaires et économiques, tandis que les appels à la désescalade et au retour à la voie diplomatique se multiplient. Cette situation, conjuguée à son impact négatif sur les chaînes d'approvisionnement, alimente une crise sur les marchés de l'énergie et perturbe le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, poussant certains pays à mettre en œuvre des mesures d'urgence en puisant dans leurs réserves pétrolières. Toute perturbation du trafic pétrolier dans ce détroit a un impact direct et immédiat sur les marchés de l'énergie et les prix du pétrole brut. L'escalade militaire dans la région a entraîné une diminution, voire une interruption, du transport de certaines cargaisons de pétrole par le détroit, incitant les marchés et les pays importateurs à s'appuyer davantage sur leurs réserves stratégiques et leurs plans d'urgence pour garantir la stabilité des approvisionnements. Cette escalade suscite une vive inquiétude et, au sein de la communauté internationale, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer un arrêt immédiat des opérations militaires et la reprise des négociations, compte tenu de ses graves répercussions sur la paix et la sécurité mondiales et de ses conséquences économiques majeures, notamment du fait du ciblage des installations énergétiques et des infrastructures économiques et vitales. Au-delà de l'aspect humanitaire, plusieurs observateurs ont averti que la poursuite de l'escalade militaire dans la région



du Golfe et au Moyen-Orient conduirait à une crise économique mondiale sans précédent, car de nombreux pays devront supporter le coût de la guerre une fois la région devenue un champ de bataille. Les agences des Nations unies ont mis en garde contre l'augmentation du nombre de victimes civiles, les déplacements massifs de populations et les dommages causés aux infrastructures vitales exacerbent la crise, tandis que les perturbations des voies maritimes et énergétiques menacent de faire flamber les prix mondiaux et d'aggraver l'insécurité alimentaire. L'escalade de la crise au Moyen-Orient continue de faire planer une menace de plus en plus grave sur les populations civiles de la région, alors que l'on craint que les attaques contre les infrastructures vitales n'entraînent des conséquences environnementales et humanitaires désastreuses. Les Nations Unies ont maintes fois alerté sur l'aggravation de la crise humanitaire dans plusieurs zones de conflit, soulignant que la tension en cours détériore rapidement la situation des civils et des infrastructures vitales. L'ONU a réitéré

son appel à toutes les parties pour qu'elles respectent le droit international humanitaire, protègent les civils, les infrastructures sanitaires et les travailleurs humanitaires, et œuvrent d'urgence pour mettre fin à l'escalade militaire et renouer avec le dialogue et la diplomatie. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a, pour sa part, exprimé ses préoccupations, estimant que l'escalade militaire a déjà commencé à perturber gravement les chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui pourrait entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, et plonger des millions de personnes dans une insécurité alimentaire encore plus profonde. Les tensions ont continué mardi de s'accroître au Moyen-Orient et dans la région du Golfe, où l'escalade militaire s'est intensifiée ces dernières heures, marquée par des dégâts touchant des infrastructures sensibles ainsi que des perturbations croissantes de la navigation maritime, sur fond d'inquiétudes persistantes au sujet de l'acheminement de l'énergie et l'approvisionnement alimentaire.

Bombardement sur un hôpital de Kaboul Lourd bilan, confirme une ONG

L'Afghanistan se prépare mercredi à tenir des funérailles collectives pour certaines des victimes du bombardement pakistanais sur un hôpital pour toxicomanes de Kaboul, une ONG internationale confirmant un bilan de "centaines de morts et blessés". Sur une colline de Kaboul abritant un mémorial pour un homme politique afghan célèbre, une fosse commune était creusée, sous la pluie, a constaté une équipe de l'AFP. Une partie des victimes y seront enterrées après une cérémonie de funérailles, d'autres seront inhumées dans leur région d'origine, a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur Abdul Mateen Qani. Le Pakistan, en conflit avec l'Afghanistan depuis des mois, a bombardé Kaboul lundi soir vers 21H00 locales, peu après la rupture du jeûne en ce mois de ramadan pour les musulmans, affirmant avoir visé "des cibles mili-



taires et terroristes". Un centre médical traitant des toxicomanes a été touché, le gouvernement taliban accusant les militaires pakistanais de l'avoir délibérément visé, ce qu'Islamabad a vigoureusement démenti mardi. Quelque 400 personnes ont été tuées et 265 blessées, ont annoncé mardi les autorités afghanes,

l'attaque de loin la plus meurtrière dans le conflit qui oppose les deux pays voisins. Ce bilan n'avait pas pu être vérifié dans l'immédiat mardi de source indépendante mais des journalistes de l'AFP présents sur les lieux de la frappe lundi soir et mardi matin avaient pu compter au moins 95 corps extraits des décombres.